



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

Université A MIRA-DEJAIA

Faculté des Sciences Economiques, Commerciale et des Sciences de Gestion

Département Sciences de Gestion

Mémoire de fin de Cycle

Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences de Gestion

Option : Comptabilité et Audit (CA)

Le financement bancaire d'un crédit d'investissement

Cas de la BADR agence 361, Bejaia



جامعة بجاية والتنمية الريفية

Réalisé par

MENASRI DOUNIA

SLIMANI FERIEL

Encadré par

MEROUANI Chiraz

2020-2021

Remerciements

Nous tenons à remercier avant tout le bon Dieu, de nous avoir donné la volonté, la force et le courage de réaliser ce modeste travail.

J'aimerais dans ces quelques lignes remercier toutes les personnes, qui d'une manière ou d'une autre, ont contribué à l'élaboration de ce travail, tant au niveau humain qu'au niveau scientifique.

Mes remerciements vont tout d'abord à ma promotrice M^{me}MEROUANI, qui a cru en moi et su m'orienter par ses directives indéfectibles, ses précieux conseils tout au long de ce travail sans oublier M^r. IFOURAH qui m'a porté conseil et soutien.

Mes remerciements s'adressent aussi au personnels au niveau de la BADR pour leur aides en me permettant d'accéder aux informations qui m'étaient d'une grande utilité.

Mes dernières remerciement s'adressent à toutes personnes ayant contribués de prêt ou bien à la réalisation de ce travail.

Dédicaces

Tout d'abord je tiens à remercier le bon dieu de m'avoir donné du courage et de la volonté afin de réaliser ce modeste travail que je dédie.

*A l'homme ma vie, mon exemple éternel, celui qui s'est toujours sacrifié pour me voir réussir, a toi « **mon père** ».*

*A « **maman** » pour son amour, et qu'elle m'a toujours accordé en témoignage de ma connaissance envers sa confiance, ses sacrifices et sa tendresse.*

*A la lumière de mes jours, la source de mes efforts, la flamme de mon cœur, ma vie et mon bonheur **mon frère** et ma **petite sœur** que j'adore.*

*A la mémoire de ma grand-mère « **HANIFA** » que dieu lui garde dans son vaste paradis.*

*A mon soutien moral et source de joie et de bonheur, « **mon fiancée** » pour l'encouragement et l'aide qu'il m'a accordé.*

*A ma chère binôme « **DOUNIA** » et à toute sa famille*

A mes amis

Au nom de l'amitié qui nous réunit, et au nom de nos souvenirs inoubliables

A tous ceux qui me sont chers.

Feriel

Dédicaces

Tout d'abord je tiens à remercier le bon dieu de m'avoir donné du courage et de la volonté afin de réaliser ce modeste travail que je dédie.

*A l'étoile de mon ciel qui a su mettre la lumière dans mon univers, qui m'a toujours entourée d'amour, pour me soutenir et m'encourager durant toute ma vie et donner l'espoir de poursuivre ce chemin jusqu'au bout « **Ma mère Chérie que j'aime** » Que dieu la protège.*

*A l'homme le plus généreux du monde, à celui qui a été toujours présent, qui m'a appris les valeurs de la vie, qui m'a soutenu en toutes circonstances et à celui qui m'a tout donné sans cesse, « **mon père** » que j'aime, pour qui l'honneur d'être sa fille me suffit.*

A celui qui a illuminé ma vie « ma moitié » qui m'a soutenu durant cette période.

*A ma chère binôme « **FERIEL** »*

A mes très chers grands-parents

A mes beaux parents

A ma très chère petite sœur Imene et mon frère

A toutes les personnes qui ont été présentes pour moi et m'ont soutenu durant mon parcours.

Dounia

Liste des abréviations

ANGEM : l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit

ANSJ : l'Agence Nationale de Soutien à l'emploi des Jeunes

BADR : la Banque d'agriculture et du développement rural

BFR : Besoin en Fond de Roulement

BFRE : Besoin en Fond de Roulement d'Exploitation

BFRHE : Besoin en Fond de Roulement Hors Exploitation

CA : Chiffre d'Affaire

CAF : Capacité d'Auto Financement

CCT : Crédit à Court Terme

CF : Cash-flow

CFA : Cash-flow Actualisé Cumulé.

CLT : Crédit à Long Terme

CMT : Crédit à Moyen Terme

CNAC : la Caisse National d'Assurance Chômage

DA : Dinars Algériens

DR : Délais de Récupération

DRFP : Délais de Récupération des Fonds Propres

EBE : Excédent Brute d'Exploitation

EURL : Entreprise Uni personnelle à Responsabilité Limité

FRNG : Fond de Roulement Net Global

HT : Hors Taxe

IBS : Impôt sur Bénéfice des Société

IP : Indice de Profitabilité

PME : Petite et Moyen Entreprise

RD : Ressources Durable

RN : Résultat Net

SARL : Société à Responsabilité Limité

SCPA : Société Commandite Par Action

SIG : Solde Intermédiaire de Gestion

SPA : Société Par Action

TCR : Tableau de Compte de Résultat

TN : Trésorerie Net

TRI : Taux de Rentabilité Interne

TTC : Toutes Taxes Comprise

TVA : Taxe Sur Valeur Ajouté

VAN : Valeur Actuelle Nette

VANFP : Valeur Actuelle Nette des Fonds Propres

VNC : Valeur Nette Comptable

Liste des tableaux

Tableau 01 : Représentation schématique d'un bilan fonctionnel en grande masse-----	46
Tableau 02 : Représentation schématique détaillée du bilan fonctionnel -----	47
Tableau 03 : Récapitulatif du TCR -----	51
Tableau 04 : Récapitulatif des ratios de structure financière -----	53
Tableau 05 : Récapitulatif des ratios de liquidité -----	53
Tableau 06 : Récapitulatif des ratios de solvabilité -----	54
Tableau 07 : Récapitulatif des ratios de rentabilité -----	54
Tableau 08 : Récapitulatif des ratios de rotation -----	55
Tableau 09 : Évolution des chiffres d'affaires prévisionnels -----	72
Tableau 10 : Consistance et coût du projet d'investissement en DA -----	73
Tableau 11 : Répartition du montant de l'investissement en DA -----	73
Tableau 12 : Caractéristiques du crédit (leasing) -----	74
Tableau 13 : Bilan fonctionnel actif en DA -----	75
Tableau 14 : Bilan fonctionnel passif en DA -----	75
Tableau 15 : Bilan fonctionnel actif en grande masse en DA -----	76
Tableau 16 : Bilan fonctionnel passif en grande masse en DA -----	76
Tableau 17 : Calcul du FRNG en DA -----	77
Tableau 18 : Calcul du BFR en DA -----	78
Tableau 19 : Calcul de la trésorerie en DA -----	78
Tableau 20 : Calcul des soldes intermédiaires de gestion en DA -----	79
Tableau 21 : Calcul de la CAF (méthode soustractive) -----	82
Tableau 22 : Calcul de la CAF (méthode additive) -----	83
Tableau 23 : Calcul des ratios de structure financière -----	84
Tableau 24 : Calcul des ratios de rentabilité -----	85
Tableau 25 : Calcul des ratios de solvabilité -----	86
Tableau 26 : Calcul des ratios de rotation -----	87
Tableau 27 : Calcul de la CAF avant financement en DA -----	89
Tableau 28 : Calcul du plan de financement initial en DA -----	89
Tableau 29 : Détermination de la VAN en DA -----	89
Tableau 30 : Actualisation au taux de 22% en DA -----	90
Tableau 31 : Actualisation au taux de 23% en DA -----	90
Tableau 32 : Détermination des Cash-flows cumulés en DA -----	91
Tableau 33 : Calcul de la CAF après financement en DA -----	93
Tableau 34 : Calcul du plan de financement final en DA -----	93

Liste des figures

Figure 02 : Organigramme de BADR 361 Bejaïa -----	67
Figure 03 : Évolution des chiffres d'affaires prévisionnels -----	72

Sommaire

Introduction générale -----	01
Chapitre I : la banque, l'entreprise et l'investissement	
Section 01 : La banque -----	05
Section 02 : l'entreprise -----	11
Section 03 : l'investissement -----	15
Chapitre II : Les crédits d'investissements	
Section 01 : Typologie de crédit d'investissement-----	22
Section 02 : les risques de crédit d'investissement -----	30
Section 03 les moyens de prévention du risque (crédits d'investissements-----	35
Chapitre III : Étude et montage d'un dossier de crédit d'investissement	
Section 01 : étude de la faisabilité d'un projet d'investissement -----	42
Section 02 : critère d'évaluation d'un projet d'investissement dans un avenir certaine-----	69
Section 03 : critère d'évaluation d'un projet d'investissement dans un avenir incertaine -----	60
Chapitre IV : Étude et analyse d'un dossier d'investissement au sein de la BADR	
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil -----	65
Section 02 : Analyse de demandeur de crédit-----	70
Section 03 : Évaluation de la rentabilité du projet d'investissement -----	87
Conclusion générale -----	95
Bibliographie	
Annexes	

Introduction générale

Le système bancaire Algérien est devenu après l'indépendance, un moyen de mise en place de la politique économique sociale du pays, basée sur la planification et le monopole de l'état.

L'une des conséquences de cette politique fut la marginalisation du métier du banquier, en faisant abstraction de la profession bancaire et en négligeant son essence même : Le crédit principal facteur de développement d'une économie. En réalité, les banques ne jouent pas leur rôle d'établissement de crédit et l'économie nationale, baignait dans une récession galopante, n'a pu résister à la conjoncture internationale marquée par l'ouverture et le libre-échange, un changement profond était donc nécessaire.

Dans le cas de l'Algérie, le marché financier a été créé dans les années 90 grâce à la promulgation de la loi 90-10 du 14 avril 1990 modifiée par la loi 03-11 du 26 Aout 2003 relative à la monnaie et au crédit, véritable symbole de la rupture avec la pratique ancienne sur le « tout dirigé » et du retour à l'orthodoxie bancaire traditionnelle.

Dans le but de permettre le développement du processus de privatisation programmé par les pouvoirs publics et par la même occasion de pouvoir répondre aux besoins croissants en matière d'investissement, ce par le biais de la libéralisation et l'ouverture de l'économie algérienne. Cependant contrairement aux attentes, le marché financier ne réussit toujours pas à jouer le rôle qui lui à été attribué en raison du nombre réduit de titres de capital et aussi de créances et il est toujours au stade embryonnaire, ce qui nous permet d'affirmer que le système financier algérien passe directement par son système bancaire.

La banque reste alors la seule alternative pouvant venir en aide aux entreprises. La loi sur la monnaie et le crédit a été élaborée autour du principe directeur devant consacrer l'indépendance de l'institut d'émission et la réorganisation du système bancaire en Algérie afin de revaloriser les établissements de crédits, notamment les banques, en redonnant un sens à leur rôle d'intermédiaire financiers, intervenant de façon accrue, voire totale dans le financement de l'économie nationale .

Le crédit et donc le moyen par lequel les économies ont pu passer du stade artisanal au stade industriel, contrairement à l'artisan qui produit sur « commande », l'entreprise produit pour vendre. Pour ce faire, elle doit investir en ayant comme recours, le crédit bancaire.

La relation banque entreprise est une relations complémentaire où la banque assure le financement de l'entreprise. D'un autre coté nous pouvons dire que la banque est la raison d'être de l'entreprise car elle constitue l'essentiel de son activité, l'entreprise considère que le financement bancaire est indispensable pour réaliser ses objectifs en matière d'investissement.

Dans le but d'approfondir et de mettre en pratique nos connaissance théorique relatives aux critères d'octroi de crédit d'investissement, nous avons effectué un stage d'une durée d'un mois (allant du 01/03/2021 au 30/03/2021) au sein de la banque d'agriculture de développement rural (BADR) de Bejaïa.

Notre motivation derrière le choix de la BADR est justifiée par l'importance de son expertise dans l'accompagnement des entreprises dans leurs investissements et dans la prise en charges de leurs besoins en opérations domestiques et de commerce international.

A travers notre recherche nous tenterons à répondre à la question centrale suivante :

Comment se déroule le processus de financement d'un investissement au sein d'une banque ?

Pour mieux cerner le thème de notre recherche, il est nécessaire de répondre aux questions suivantes :

- ✓ Qu'est-ce qu'un crédit d'investissement ? et quelles sont les différents types de crédit d'investissement ?
- ✓ Comment se déroule l'étude d'un dossier de crédit d'investissement au sien de la banque d'agriculture de développement rural ?
- ✓ Quelles sont les risques découlant de l'octroi de crédits et quelles sont les moyens de s'en prémunir ?
- ✓ Quelles sont les différentes évaluations qui doivent être menées pour prendre la décision d'octroi d'un crédit d'investissement ?

Dans le contexte de notre recherche, les hypothèses formulées sont les suivantes :

- **première hypothèse** : l'évaluation financière est une procédure fortement sollicitée par les entreprises et les institutions financières.

• **Deuxième hypothèse** : l'évaluation de projets permet une prise de décision plus réfléchie. Il s'agit d'un outil indispensable aux banques lors de processus d'étude d'un dossier de crédit bancaire.

Afin de répondre aux questions de départ, de parvenir à notre objectif et pour mener à bien notre travail, nous avons structuré celui-ci en quatre chapitres :

Le premier chapitre fera l'objet d'une revue de littérature à propos de la banque, l'entreprise et l'investissement.

Dans le deuxième chapitre est focalisée sur le crédit d'investissement, sa typologie ainsi que la gestion de risques liés à l'octroi de ces crédits.

Dans le troisième chapitre nous exposons les méthodes utilisées par les banques pour l'évaluation de la rentabilité des projets d'investissement et cela, en avenir certain et incertain.

Le dernier chapitre quant à lui, est réservé au cas pratique qui est une traduction du travail que nous avons effectué en banque et c'est une mise en pratique des méthodes précédemment présentées.

De ce fait, nous allons voir les différents documents comptables qui pourront nous donner des informations sur la situation financière de l'entreprise étudiée sur les cinq années du projet, sa rentabilité, son patrimoine, etc. et tout ceci sous forme de représentation financière chiffrée.

En vue de réaliser ce travail, nous avons opté pour une méthodologie de recherche déductive, basée sur le recueil d'informations et de données nécessaires. Et cela, en s'appuyant sur la consultation de différents documents tels que : des ouvrages, des textes réglementaires algériens, des mémoires ainsi que des sites internet.

Chapitre I : la banque, l'entreprise et l'investissement

*« Ne pas investir, c'est la mort lente, mal investir,
C'est la mort rapide »*

Introduction

Le financement bancaire constitue, l'une des solutions apporté pour répondre au besoin de financement exprimé par l'entreprise, grâce à la mission principale de banques comme, pourvoyeurs de fond indispensable à la création et au développement de l'entreprise.

En effet, plusieurs produits bancaire sont offerts pour répondre aux divers besoins exprimé par la clientele.la banque peut, à cet effet, mettre à la disposition de l'entreprise des fonds sous forme de crédit à court terme, de prêts à moyen et long terme et lui apporté son aide sous forme d'engagements.

Par ailleurs la présentation d'une garantie au banquier, lui permet de faire face aux divers risques qui y sont liée et s'assurer ainsi, du bon déroulement du financement et du remboursement de l'emprunt.

Ce chapitre aura pour l'objet de présenter quelques notions fondamentales sur la banque, l'entreprise et l'investissement.

Section 01 : la banque

Les banques ont un rôle spécifique dans le cycle économique. L'importance des besoins des agents économiques en matière d'investissements donne à l'épargne un rôle stratégique dans la politique de financement de ces opérations. A cet égard, la banque apparaît comme un intermédiaire qui se reflète nécessaire pour mettre à la disposition des demandeurs de fonds l'épargne des déposants.

1. Définition de la banque

Gauchon.P a défini la banque comme« *tout établissement privé ou public qui facilite les paiements des particuliers ou entreprises, reçoit des fonds et crée des moyens de paiements* »¹
Cette définition économique sera complétée par une vision juridique qui définit les banques comme « des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle des opérations de banque qui sont: la collecte des fonds du public, l'octroi des crédits, la mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci »². La banque est donc un

¹Gauchon P., « Vocabulaire d'actualité économique », Edition Ellipse, Paris, 1994, P. 30.

² Idem

intermédiaire financier qui redistribue sous forme de crédits les fonds qu'elle collecte auprès des agents économiques.

*« Les banques sont des entreprises ou des établissements qui ont pour profession habituelle de recevoir sous forme de dépôt, des fonds du public qu'elles emploient sur leur propre compte en opérations de crédits ou en opérations financières. La banque est l'intermédiaire entre offreurs et demandeurs de capitaux et ceci à partir de deux processus distincts : En intercalation bilan entre offreurs et demandeurs de capitaux, c'est l'intermédiation bancaires. En mettant en relation direct offreurs et demandeurs de capitaux sur un marché de capitaux, c'est le phénomène de désintermédiation ».*³

1.1. Définition économique

« Les banques sont des entreprises ou des établissements qui ont pour profession habituelle de recevoir sous forme de dépôt, des fonds du public qu'elles emploient sur leur propre compte en opérations de crédits ou en opérations financières. La banque est l'intermédiaire entre offreurs et demandeurs de capitaux et ceci à partir de deux processus distincts :

*En intercalant (interposant) son bilan entre offreurs et demandeurs de capitaux, c'est l'intermédiation bancaire. En mettant en relation directe offreurs et demandeurs de capitaux sur un marché de capitaux (marché financier notamment), c'est le phénomène de désintermédiation ».*⁴

1.2. Définition juridique

*« Les banques sont des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle et principalement les opérations décrites aux articles 110 à 113 de la loi N° 90-10 du avril 1990 relative à la monnaie et au crédit. Les opérations de banque comprennent la réception de fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci ».*⁵

³BerdjahFatma,AitBenniourhamida, BrkemaWarda, « Analyse et gestion des risques des crédits bancaires » université ABDERRAHMANE MIRA Bejaïa 2014/2015 P.16 IN article 01 de la loi française de 1984

⁴Garsnault.P et Priani.S « La banque fonctionnement et stratégie » éd : economica Paris 1997.

⁵ Idem

2. Les différents types de la banque

2.1. Classification des banques par leurs types d'activité

Dans ce classement des banques par type d'activité on distingue cinq(05) catégories de banques comme suit :

2.1.1. La banque centrale

La banque centrale est une institution financière se charge de la stabilité du système bancaire et financier d'un Etat. Plus ou moins dépendante du pouvoir politique, elle dispose du privilège d'émettre la monnaie fiduciaire, c'est-à-dire d'assurer la fabrication et la mise en circulation des billets et des pièces de monnaie. Toutefois, le rôle de la banque centrale ne s'arrête pas à l'émission de la monnaie, elle fixe également le niveau des taux directeurs, contrôle la masse monétaire et surveille l'activité des banques commerciales.

2.1.2. La Banque de dépôt

La notion banque de dépôt concerne les banques qui ont le droit de recevoir des dépôts de la part de leur clientèle. La majorité des banques ont cette possibilité de collecte. Toutefois, certaines banques spécialisées, qui se sont vues attribuer des prérogatives et parfois des avantages par les pouvoirs publics, peuvent se voir interdire cette faculté de recevoir des dépôts.

2.1.3. La banque de détail

Une banque de détail est un établissement de crédit exerçant des missions diversifiées de collecte de dépôts, d'attribution de crédits et de gestion de fonds. Ses missions s'effectuent à destination d'une clientèle généralement composée de particuliers, de professions libérales et de petites entreprises. La banque de détail fait fréquemment le lien entre entités disposant de fonds (auprès desquelles elle collecte les dépôts) et entités en recherche de fonds (à qui elle décide ou non d'accorder des crédits).

2.1.4. La banque d'affaire

Une banque d'affaires est un établissement financier spécialisé ayant un rôle d'intermédiaire dans les opérations financières (augmentation du capital, opération de fusion acquisition...).La banque d'affaire intervient généralement auprès de grandes entreprises

industrielles et commerciales. Elle peut également assurer la gestion de son propre portefeuille de participations. La banque d'affaire prend par exemple des parts dans des entreprises désireuses d'obtenir des capitaux frais, puis revend ses participations à l'issue d'un certain délai en espérant réaliser une plus value. Contrairement aux banques de détail dont la principale mission consiste à prêter de l'argent à ses clients, la banque d'affaire n'a pas besoin de fonds propres particulièrement importants.

2.1.5. La Banque d'investissement

Une banque d'investissement est une banque, ou une division de la banque, qui rassemble l'ensemble des activités de conseil, d'intermédiation et d'exécution ayant trait aux opérations dites de haut de bilan (émission de dette, fusion/acquisition) de grands clients corporate (entreprises, investisseurs, mais aussi États...). Ces activités sont généralement scindées en entités distinctes, habituellement désignées par des anglicismes : les opérations de corporate finance (finance d'entreprise), de Global Capital Markets (marchés financiers), et de Structure Finance (opérations de financement). On différencie parfois la banque d'investissement de la banque d'affaires en attribuant à la première les activités de marchés et à la seconde celles de finance d'entreprise.

2.2. Classement des banques par leurs types d'actionariat

2.2.1. La banque mutualisée

Les banques mutualisées sont, à côté des banques commerciales ou publiques, des banques qui appartiennent à leurs clients, il n'y a aucun actionnaire. Les banques mutualisées sont détenues par leurs clients qui peuvent être des personnes physiques ou morales. Également appelée banque coopérative, la banque mutualisée se caractérise ainsi par deux éléments principaux : les clients sont propriétaires de leur banque et ils sont à la fois associés et usagers. Par conséquent, les dividendes versés par la banque coopérative chaque année reviennent en partie aux clients de la banque. En devenant client d'une banque mutualisée, on acquiert des parts sociales qui composent le capital social de cette banque et l'on devient associé de la banque. Détenir des parts sociales dans sa banque coopérative signifie à la fois percevoir chaque année des dividendes et participer aux décisions prises relatives à la banque au cours d'assemblées générales des associés.

2.2.2. La Banque commerciale

Une banque commerciale est un établissement financier dont les activités, basiques, sont majoritairement tournées vers les particuliers (dépôts, placements, crédit...), les entreprises ou les collectivités publiques. Il peut s'agir d'établissements physiques (agences, distributeurs) ou virtuels (présence en ligne ou à distance uniquement). Leur capital est détenu par des actionnaires n'étant pas nécessairement clients. Bien qu'il n'existe pas de segmentation officielle, on distingue généralement les banques commerciales des banques coopératives (dont les usagers sont également les sociétaires), des banques d'affaires (majoritairement tournées vers les activités de marché ou vers le conseil), ou des banques privées (majoritairement tournées vers les clients fortunés).

2.2.3. La banque de propriété de l'état :

Lors-ce que le capital social est une propriété d'état.

3 .Les activités des banques :

La banque comporte quatre pôles essentiels.⁶

3.1. La collecte de ressources auprès de la clientèle :

Elle s'effectue sur différents supports ou produits, bancaires et financiers. Par exemple, le compte de dépôt, le livret, le plan d'épargne logement ...etc. les moyens de paiement : chèque, carte bancaire sont attachés au compte de dépôt.

3.2. L'octroi de crédit à la clientèle :

Les services proposés par la banque sont multiple. Ils comprennent entre autres, la distribution de produits complémentaires d'assurances, les oppositions sur chèques ou cartes et la location de coffres.

3.3. L'intermédiation bancaire :

Les banques reçoivent des dépôts des agents à capacité de financement. Ces dépôts sont réintroduits dans le circuit économique grâce aux crédits distribués par les banques. Ces

⁶ FRANCOIS Desmicht, « Pratique de l'activité bancaire », Ed ,paris ,Novembre 2004 p.9

derniers utilisent donc l'épargne qui est généralement de court terme pour fournir des moyens de financement à moyen terme.

3.4. La création monétaire :

Une banque peut créer de la monnaie par un simple jeu d'écriture, c'est la monnaie scripturale, elle existe dès qu'elle s'inscrit sur le compte d'un client de la banque.

En contrepartie, l'emprunteur signe une promesse de remboursement qui représente une créance pour la banque.

4. Le rôle de la banque :

Les banques remplissent plusieurs fonctions. En effet :

- La banque joue un rôle dynamique dans la mesure où elle crée de la monnaie, et assure sa clientèle contre le risque de perte ou de vol ;
- La banque est une entreprise dont le rôle consiste à recevoir les dépôts que lui confie la clientèle, à prêter une partie de ces fonds à ceux qui ont besoins et à créer de la monnaie ;
- La banque joue un rôle, d'intermédiaire entre les détenteurs et les demandeurs de capitaux dans le temps et dans l'espace ;
- La banque se doit donc de constituer une clientèle puisque ce sont les clients qui lui procurent aussi bien les ressources nécessaires pour exercer son activité que les occasions pour employer ses ressources.
-

Section 02 : L'entreprise

1. Définition :

Pierre LAUZEL (comptabilité analytique et gestion-Editions SIREY) définit l'entreprise comme « *un groupement humain hiérarchisé qui met en œuvre des moyens intellectuels, physique, financiers, pour extraire, transformer, transporter, distribuer des richesses ou produire des services conformément à des objectifs définis par une direction, personnelle ou*

collégiale, en faisant intervenir, à des degrés divers, les motivations de profit et l'utilité sociale »⁷.

Cette définition attribue à l'entreprise une triple fonction sociale, économique et financière qui pose le problème de la conciliation de ses objectifs traditionnels de maximisation du profit et ceux, plus actuel, d'utilité sociale.

2. Les facteurs composants de l'entreprise :

Il existe trois (03) facteurs composants de l'entreprise :

2.1 Le facteur physique :

Pour produire des biens et services, l'entreprise a besoins d'avoir des moyens de production qui sont figurés à l'actif du bilan financier :

- Des biens durable qui sont utilisés pour la consommation intermédiaire et qui sont immédiatement transformés durant le processus de production tels que les matières premières et produits semi-finis, ils sont inscrits à l'actif circulant du bilan ;
- Des biens durables qui sont utilisés et service au cours du processus de production tels que les terrains de construction, les équipements, l'outillage et le matériel roulante etc. Ils sont appelés actif immobilisé.

Il existe certains biens (matériel) qui sont destinés à l'investissement financé par le crédit-bail

2.2. Le facteur financier :

Le facteur financier est constitué par des ressources qui peuvent se procurer de deux manières :

- Les fonds propres de l'entreprise sont des apports en numéraire ou des apports en natures, ces derniers font l'objet d'une évaluation par un expert. Pour l'augmentation du capital, l'entrepris fait recours aux actions ;
- Les dettes à court terme, à moyen terme et à long terme (emprunt).

⁷ Alain Beitone, Christine Dollo, Jean-Pierre Guidoni, Alain Legardez : « Dictionnaire des science économique », Paris 1991 .

Ces ressources sont consacrées à l'acquisition des différents moyens de production ou bien pour financer l'actif du bilan.

2.3. Le facteur humain :

Concerne l'entreprise ou le dirigeant qui est désigné par les associés et la main d'œuvre, cette faculté est nécessaire pour la gestion et le développement de l'entreprise.

Tous les fonctionnaires doivent avoir le savoir-faire et maîtriser le fonctionnement du domaine de travail, la capacité de gestionetc.

3. Les types d'entreprise :

Deux classifications sont fréquemment utilisées : la classification par la taille et celle par type juridique.

3.1. La classification par taille :

Cette classification permet de distinguer trois (03) types d'entreprise :

- Les petites entreprises (les entreprises artisanales) ;
- Les entreprises de taille moyenne (les petites et moyennes entreprises (PME), les petites et moyennes entreprises industrielles (PMI) ;
- Et les grandes entreprises.

Elle se base sur deux critères suivants :

- ✓ La nature de l'activité (chiffre d'affaire, bénéfices, capitaux investis) ;
- ✓ Et l'effectif salarié.

3.1.1. La nature de l'activité :

La nature de l'activité économique permet de différencier l'artisan du commerçant. La qualité d'artisan suppose l'exercice d'une transformation créatrice, alors que le commerçant revend une marchandise qu'il s'est procuré sans en modifier les caractéristiques essentielles.

3.1.2. L'effectif salarié :

Une entreprise artisanale ne doit pas compter plus de 10 salariés. Le chef d'entreprise, son conjoint, les membres de sa famille, de même que les apprentis ne sont pas comptabilisés en tant que salariés.

Les PME ont des effectifs se situant entre 10 et 499 salariés. Les PME sont des entreprises de taille intermédiaire entre l'entreprise artisanale et les grandes entreprises. On évoque souvent, à propos de la PME, l'idée d'entreprise à « taille humaine ».

Les grandes entreprises ont les effectifs supérieurs à 500 salariés.

3.2. La classification juridique :

On distingue traditionnellement les entreprises de droit privé et entreprise de droit public.

3.2.1. Les entreprises privées :

a) Les entreprises individuelles :

Les entreprises individuelles ce sont des petites entreprises qui combinent des facteurs de productions (travail, capital) en dimension limitée, dans ce type l'association du pouvoir de propriété et de décision est nécessaire. Le propriétaire ou le décideur est responsable des dettes contractées par l'entreprise c'est-à-dire la responsabilité de l'entrepreneur individuel est illimitée mais, par la création de l'EURL (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée) L'entreprise individuel n'est responsable qu'à la hauteur de ses apports dans l'entreprise (la responsabilité de l'entreprise est limitée).

En Algérie, l'apport minimal apporté par l'entrepreneur est de 100 000 DA.

b) Les sociétés :

Sont divisées en deux types : les sociétés de personne et les sociétés de capitaux ;

b.1. Les sociétés de personnes :

Elles comprennent plusieurs formes juridiques, parmi eux, la société en nom collectif(SNC) et la société à responsabilité limitée(SARL).

➤ **La société en nom collectif(SNC) :**

Dans ce type de société, les associés ont tous la qualité de commerçant et peuvent être tenir indéfiniment et solidairement responsables de paiement des dettes de la société.

Les parts sociales qu'ils détiennent sont en principe intransmissibles, ce qui explique que ce type de société est rarement constitué mais, en parallèle lors de la construction de la SNC il n'y a pas de capital minimal exigé ce qui facilite aux petits portefeuilles de créer une société sans la contrainte du capital.

➤ **La société à responsabilité limitée(SARL) :**

Les sociétés dans ce type de société ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports qu'ils soient en numéraires ou en natures évalués. Ils n'acquièrent pas tous la qualité de commerçant qu'est destinée aux associés majoritaires ou égalitaires.

b.2.Les sociétés de capitaux :

Ont été créés pour le but de réunir les capitaux nécessaires au financement de l'investissement dans les entreprises de grande dimension.

Les sociétés de capitaux se subdivisent en deux types : Les anonymes ou bien les sociétés par actions (SPA) et les sociétés en commandite par action(SCPA).

➤ **Les sociétés par action (SPA) :**

Les SPA dont le capitales est divisé en actions (parts sociales) est définie par une dénomination sociale, et ses associés, n'ont pas la qualité de commerçant, ses associés ou ses actionnaires ne sont tenus aux pertes qu'à concurrence de leurs apports qu'ils soient en numéraire ou en nature vérifier et évalués par le commissaire aux apport désigné judiciairement donc, la responsabilité est limitée aux apportes de chaque actionnaire c'est-à-dire à la valeur des apports qu'ils possèdent. Les actionnaires perçoivent un revenu (le dividende) qu'est déterminé par les résultats de l'entreprise.

La société anonyme (SPA) rassemble au moins sept (07) actionnaires.

➤ Les sociétés en commandite par action (SCPA) :

Dans ce types de sociétés les commandites, qui sont responsable de la gestion, acquièrent tous la qualité de commerçant et peuvent être tenir indéfiniment et solidairement responsables de paiement des dettes de la société.

Mais les commanditaires, qui détiennent des actions négociables, ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports. Leur nombre doit être supérieur à trois (03) commanditaires.

c) Les entreprises publiques :

Il s'agit d'organisation produisant des biens et des services destinés à l'échange marchand, placé sous le contrôle d'une collectivité publique possédant la totalité du capital de ses entreprises.

Section 03 : L'investissement

L'investissement est l'engagement d'un capital donné dans une opération de laquelle on attend des grains futurs.

1. Définition de l'investissement :

Plusieurs définitions ont été développées afin d'éclaircir la notion d'investissement, elles différents selon le point de vue adopté.

1.1. Selon la conception comptable :

L'investissement est un actif immobilisé acquis ou créé par l'entité. Il est constitué de l'ensemble des actifs :

- Corporels : construction, matériels, installations techniques...etc. ;
- Incorporels : brevets, marques, licences d'exploitation ...etc. ;
- Financiers : titres de participations, valeurs mobilières de placements.

Ces actifs sont amortissables plusieurs exercice.

Dans cette conception « *l'investissement est directement rattaché à l'affectation de la dépense ou rubrique de l'actif immobilier (immobilisations corporelles, incorporelles et*

financières), à l'exception des terrains, des actifs financiers et des biens incorporels dont l'usage est extrêmement limité »⁸

1.2 Selon la conception économique :

Il s'agit de « tout sacrifice de ressources fait aujourd'hui, dans l'espoir d'obtenir dans le futur, des résultats, certes établis dans le temps mais d'un montant total supérieur à la dépense initiale ».⁹

1.3. Selon la conception financière :

On entend par un investissement, l'engagement durable d'un capital dans une entreprise duquel on attend des gains futurs, étalés dans le temps avec un objectif de création de valeur.

C'est un ensemble de dépenses générant, sur une longue période des revenus (financiers ou économique) tels que les remboursements de dépense initiale.¹⁰

1.4. Selon la conception stratégique :

De point de vue stratégique, investir permet à l'entreprise de se positionner sur un marché concurrentiel et s'adapter à son environnement, et ce en contribuant activement à l'augmentation de la valeur de la firme.

2. Les objectifs des investissements :

L'investissement de l'entreprise suit quatre motivations essentielles :

2.1. Maintenir en l'état l'outil productif :

Cette motivation est liée généralement aux investissements de remplacement qui se font rarement à l'identique grâce à l'évolution technologique, et qui s'accompagne généralement de gains de productivité par conséquent, permettant de minimiser les coûts (plus faible consommation du facteur de travail et /ou du facteur capital). Ce type d'investissement, indispensable à la survie de l'entreprise, n'influence toutefois que rarement les grandes lignes de sa politique industrielle ou commerciale.

⁸CONSO, p. La gestion financière de l'entreprise, édition DUNOD, Paris, 1989

⁹BOUGHABA.A, analyse et évaluation de projets, édition Berti, Alger 2005, P. 01

¹⁰BOUGHABA.A, OP. Cite, p. 02

2.2. Se moderniser :

Il a pour objet deux finalités majeures : améliorer fortement la productivité pour rester compétitif dans un marché concurrentiel et/ou modifier les grandes lignes de la production afin d'améliorer la gamme de produits.

Ce type d'investissement peut induire des risques technologiques importants et affecter lourdement le besoin en fonds de roulement (BFR) en cas, notamment, de changement de politique et stockage de commercialisation.

2.3 Se développer :

L'investissement de croissance équivaut à un investissement de capacité, mobilisant de nombreuses ressources afin d'acquérir de nouvelles parts du marché. Il aboutit souvent même à la création de filiales. Le choix de leur location peut être parfois motivé par une législation fiscale et/ou sociale avantageuse (subventions et exonérations diverses, aides à l'embauche, exemptions de charges sociales ...etc.).

2.4. Investissement stratégique :

Parallèlement aux motivations principales déjà citées, il arrive que « *les dirigeants de l'entreprise justifient la réalisation de certains investissements par leurs caractères stratégiques. Ces investissements dont la rentabilité est le plus souvent aléatoire, en raison notamment de leur horizon à très long terme, sont généralement motivés par des éléments de contexte, c'est le cas par exemple, lorsque les entreprises décident de changer de métier, de pénétrer un nouveau marché.*

2. Typologie des investissements :

« *Il est difficile de classer les investissements par type du fait que la problématique de L'investissement n'est pas la même selon les secteurs, la taille, la structure de l'entreprise, la nature et la durée de vie attendue des projets* »¹¹. On peut les classer selon leur finalité(objectifs), la nature comptable, comme on peut aussi les classer suivant le besoin à satisfaire.

¹¹BANCAL. F, RICHARD. A, le choix d'investissement, édition Economica, paris 2002, p.21.

3.1. Typologie des investissements suivant leur objectif :

Ce critère met en évidence les catégories suivantes :

➤ **Les investissements productifs** : ils ont toujours pour but d'accroître la capacité de Production et/ou de diminuer les coûts.

➤ **Les investissements obligatoires** : il s'agit de tous les investissements qui sont imposés à l'entreprise par la réglementation, l'environnement ou le souci de la sécurité (exemple : dispositif anti-pollution).

➤ **Les investissements improductifs** : ce sont tous les investissements qui, sans être Indispensables sur le strict plan de la rentabilité, peuvent néanmoins présenter un intérêt au Niveau de la satisfaction du personnel ou à celui de la valorisation d'une image de marque (exemple : construction d'un restaurant d'une entreprise, achat d'un siège social prestigieux...)

Presque tous les programmes d'investissements importants comportent une part non productive.

Il est important de noter à ce niveau que les calculs de rentabilité financière ne concernent que les investissements productifs (techniques ou financiers) pour lesquels il est possible d'estimer les gains attendus.

3.2. Typologie des investissements suivant leur nature

Ce critère permet de distinguer :

➤ **Les investissements matériels** : au cours de son existence, l'entreprise va continuer à investir pour trois raisons principales :

- Maintenir son potentiel en renouvelant ses immobilisations, compte tenu de leur dépréciation qui résulte de l'usure ou l'obsolescence (dépréciation provoquée par le progrès techniques ou le changement dans les modes et les goûts) ;
- Accroître son potentiel pour se développer en effectuant des investissements d'extension qui augmentent sa capacité de production ;
- Réaliser des gains de productivité en vue réduire ses couts en modernisant ses techniques et ses matériels (mécanisation, automatisation).

A ces investissements guidés par des considérations de rentabilité directes, s'ajoutent d'autres investissements que l'entreprise doit financer :

- Soit qu'ils aient une rentabilité indirecte : c'est le cas notamment des investissements sociaux destinés à améliorer les conditions de vie et de travail du personnel ainsi que des investissements de prestige visant à créer ou à modifier l'image de marque de l'entreprise ;
- Soit qu'ils sont imposés par la réglementation.

➤ Les investissements incorporels :

Beaucoup d'entreprise ont besoin, pour acquérir tout ou partie des techniques qu'elles doivent employer, d'acheter des brevets, c'est-à-dire des découvertes faites par d'autres entreprises.

Dans d'autres cas, notamment dans les entreprises commerciales, il est nécessaire d'acheter un fonds de commerce. Un fonds de commerce est constitué par un ensemble d'éléments immatériels tels que la clientèle, le droit au bail, le nom commercial, la marque, nécessaires au fonctionnement de l'entreprise.

Les brevets comme les fonds de commerce sont des éléments dont une entreprise doit disposer en permanence. Comme ils ne sont représentés ni par des biens ni par des créances, ils constituent des immobilisations incorporelles.

L'entreprise, au lieu d'acheter à des tiers ces investissements incorporels, peut aussi les constituer elle-même. Elle effectue alors, en son sein, des dépenses de recherche pour découvrir de nouveaux produits ou procédés, ou améliorer ceux dont elle dispose.

De même, une entreprise peut engager d'importants frais pour se constituer une clientèle et un réseau commercial, en effectuant notamment des études de marchés ou des campagnes publicitaires.

Afin d'améliorer son potentiel productif par une meilleure qualification de sa main-d'œuvre, une entreprise peut aussi consacrer un budget important à la formation et au fonctionnement de son personnel.

On retiendra que tout emploi durable de capitaux constitue un investissement.

Ce type d'investissement est donc constitué essentiellement par :

- **Les investissements de recherche** : recherche appliquée et recherche-développement ;
- **Les investissements humains** : il s'agit de tout ce qui touche à l'amélioration des ressources humaines de l'entreprise (formation, organisation ...) ;
- **Les investissements commerciaux** : mercatique, publicité ... ;
- **Investissements en logiciels.**

L'importance croissante de ces dépenses, dont le montant dépasse souvent celui de la partie purement « matérielle » de l'investissement, fait qu'il est devenu indispensable de les budgétiser et d'essayer d'en contrôler l'utilisation et les effets.

- **Les investissements financiers** :

Les opportunités de croissance externe posent à l'entreprise des problèmes tels que ceux du choix d'une prise de participation dans une entreprise existante.

Parfois, l'activité d'une entreprise dépend de celles d'autres firmes auxquelles il faut accorder des prêts.

Les participations, l'acquisition de filiales et les prêts (à plus d'un an) portant le nom d'immobilisations financières.

3.3. Typologie des investissements suivant le besoin satisfait :

Dans cette optique, on distingue :

- **Les investissements de remplacement** : leurs objectif est le maintien de la capacité de production compte tenu de l'usure et de l'obsolescence des équipements anciens.
- **Les investissements de productivité** : ces investissements sont directement liés à la recherche à l'augmentation du volume de production sans augmentation corrélative de la consommation de facteurs et/ou la réduction des couts et particulièrement du travail.
- **Les investissements d'extension** : ils changent la structure du compte de résultats, le niveau u chiffre d'affaires et sa composition. Il peut s'agir :

- De développer la production et la commercialisation de produits existants ;
- De diversifier les produits ou l'activité de la société, sans changement majeur de la structure de l'entreprise ;
- De changer la structure d'exploitation (création et/ou suppression de branches d'activité) ou même la structure juridique (création ou acquisition de filiales).

Conclusion

A partir de ce qui a été développé dans ce chapitre, nous avons constaté l'importance de la banque à travers sa fonction d'intermédiation financière entre les dépositaires et les emprunteurs ainsi que son influence de manière directe et indirecte sur le développement économique d'un pays.

La banque propose une gamme de produits en matière de crédits pour les agents économiques afin de réaliser leurs projets. Le domaine du crédit est aussi vaste.

Enfin, nous pouvons dire que le banquier doit connaître et maîtriser l'art du crédit, mais cela ne peut se réaliser qu'après une étude de la situation financière et patrimoniale de l'entreprise elle-même, de ses capacités de remboursement, et de la rentabilité de projet lui-même.

Chapitre II : Les crédits d'investissements

*« Tout problème a une solution
S'il n'ya pas de solution, c'est qu'il n'y a pas de problème ».*

Introduction

Le moteur de toute économie moderne est le financement. Afin d'obtenir ce dernier, les entreprises peuvent faire recours à plusieurs modes de financement dont le plus courant est le crédit bancaire.

Sachant que pouvant apporter des bénéfices, l'accord de crédit peut également comporter des risques.

Cependant, ce chapitre traitera dans un premier temps quelques notions fondamentales sur le crédit, sa définition et ses types classifiés selon leur durée, puis on s'intéressera dans un second temps au crédit d'investissement et ses caractéristiques.

Pour finir, nous verrons quels sont les risques auxquels sont confrontées les banques et quels sont les moyens de leur couverture.

Section 01 : Typologie de crédit d'investissement

Cette section sera consacrée à la clarification de l'importance du crédit, de ses typologies et de la procédure suivie par la banque pour l'octroi d'un crédit d'investissement.

1. Définitions d'un crédit bancaire

Le crédit bancaire se réfère à l'argent (monnaie) fourni (consentie, accordé) par les créanciers (prêteurs) aux débiteurs (emprunteurs) sous forme de prêts. Par conséquent, il s'agit d'une activité basée sur une fiducie où le prêteur la concède à l'emprunteur et dont il attend le remboursement du prêt.

Le crédit c'est : « *faire crédit, c'est faire confiance, c'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel, d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien sera restitué dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu et du danger couru, danger de perte partielle ou totale que comporte la nature même de ce service* ». ¹²

¹²BENHIM, Yassine, et BOUCHILAOUNE, Kaci. Analyse des méthodes d'évaluation de projet et couverture des risques par les banques cas : BADR Aokas. Mémoire, Université Abderrahmane Mira, Bejaïa 2014, p. 9.

Il est également défini ainsi : « *un crédit est un contrat de prêt qui stipule le montant emprunté et l'échéancier de son remboursement. Pour le créancier, il constitue une suite de flux financiers. Le premier est négatif et correspond au décaissement du prêt, c'est-à-dire au versement de capital à l'emprunteur. Les suivants sont positifs : le créancier encaisse des échéances qui incluent du remboursement du capital et des intérêts. Le crédit est une anticipation de recettes futures, une forme de pari sur la réussite du projet de l'emprunteur* ». ¹³

« *Le crédit est un acte de confiance comportant l'échange de deux prestation dissociées dans le temps, biens ou moyens de paiement contre promesse ou perspective de paiement ou de remboursement* ». ¹⁴

Selon l'article 68 de l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit : « *Constitue une opération de crédit, au sens de la présente ordonnance, tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'aval, cautionnement ou garantie* ». ¹⁵

En finance, le crédit englobe les diverses activités de prêt d'argent, que ce soit sous la forme de contrats de prêts bancaires ou de délais de paiement d'un fournisseur à un client.

Des définitions ci-haut reprises, nous déduisons trois principales caractéristiques du crédit bancaire (de l'octroi de crédits) :

- **La confiance** : le mot crédit vient du latin "creder", qui signifie faire confiance. Et cette relation doit exister entre les parties contractantes ;
- **La durée du crédit** : il s'agit de l'intervalle de temps qui sépare deux prestations : celle du prêteur (date d'octroi du crédit) et celle de l'emprunteur (date du remboursement) ;
- **Le risque de crédit** : ce risque est lié au remboursement du crédit, il existe dans toutes les étapes de la relation entre les établissements de crédit et leurs clients.

¹³KAROUS, O, KANDI, H. L'octroi de crédit, risques et garanties « *cas d'un crédit d'investissement BNA agence 587* ». Mémoire, Université Abderrahmane Mira, Bejaïa 2016, p. 16.

¹⁴ Ibid., p. 16.

¹⁵Article 68, ordonnance 03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit, p. 15. [En ligne], [Consulté le 20/06/2020] disponible sur : <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/algerie/Algerie-Ordonnance-2003-11-monnaie-credit.pdf>

Le crédit a pour rôle (fonction) le financement de l'économie. En effet, il est rapidement devenu un levier majeur dans toute économie. Il est considéré comme étant l'un des leviers essentiels qui permettent d'accélérer le rythme de la production, de la croissance et du développement.

Le crédit bancaire a également pour fonction le financement à but social tel que :

- L'encouragement aux logements ;
- Les prêts à des organismes poursuivant un but social ou d'intérêt public : hôpitaux, écoles, et certains prêts de consommation.

2. Typologie de crédits bancaires accordés aux entreprises

Les crédits bancaires sont des financements accordés pour satisfaire les différents besoins liés au cycle d'exploitation des clients (entreprises et particuliers) solvables.

Ils peuvent être accordés pour de courtes périodes (les découverts et les CCT), ou pour des périodes de trois (03) ans et plus (les CMT et les CLT).

2.1. Les crédits classiques

2.1.1. Les crédits à long terme :

Ce sont tous les crédits d'une durée de 07 à 15 ans, avec un différé allant de deux à quatre années, les CLT financent les immobilisations lourdes dont la durée d'amortissement fiscal est supérieure à sept ans (se sont généralement les constructions).

Comme nous le savons, les concours à long terme sont accordés par les banques sur la base de ressources, souvent, à court terme. De ce fait, quand la durée est longue le risque est grand.

C'est la raison pour laquelle, ce type de crédit est la spécialité de la banque algérienne de développement (BAD), notamment la caisse nationale d'épargne et de prévoyance (la CNEP), en effet, les banques commerciales, ne jouent que le rôle d'intermédiaire entre le client et les établissements financiers spécialisés.

2.1.2. Les crédits à moyen terme :

Le crédit à moyen terme à une durée pouvant varier de 2 à 7 ans.

Il finance principalement les matérielles et les installations légères dont la durée d'amortissement n'excède pas 7 ans.

Il existe toujours un différé d'amortissement allant jusqu'à (2 ans), soit la durée d'amortissement ne doit en aucun cas être supérieure à la durée d'amortissement fiscale.

Un financement par CMT ne doit pas couvrir la totalité de l'investissement, la banque couvre au maximum, 70% du montant global de l'investissement, le reste doit financer par l'entreprise grâce à son propre fonds (autofinancement).

La banque pour renflouer sa trésorerie, elle peut réescompter, mobiliser ce type de crédit.

Donc le CMT peut être :

- ✓ Un crédit à moyen terme réescomptable
- ✓ Un crédit à moyen terme mobilisable
- ✓ Un crédit à moyen terme non-mobilisable

a) Le crédit à moyen terme réescomptable :

Conformément, à la loi 03-11 du 26 a out 2003 relative à la monnaie et au crédit, le CMT sont réescomptables auprès de la banque d'Algérie.

C'est la forme de crédit la plus utilisée par les banques Algérienne. L'investisseur va souscrire un effet de mobilisation qui va servir à récupérer la trésorerie engagés par la banque par le réescompte auprès de la banque d'Algérie.

b) Le crédit à moyen terme mobilisable :

Dans ce crédit la banque pourrait mobiliser sa créance sur le marché monétaire. En Algérie cette possibilité n'existe pas, en raison de l'absence de marché financier.

c) Le crédit à moyen terme direct :

Ils sont appelés direct lorsqu'ils sont nourris par la trésorerie de la banque.

Ce CMT n'a pas de refinancement, parce que les billets à ordre souscrits par l'investisseur deviennent des reconnaissances de dette envers la banque et non pas un instrument de refinancement.

2.1.3. Le crédit-bail ou leasing :

Au lieu de faire supporter à l'entreprise la charge de l'investissement, ces formules consistent à louer des biens d'équipement selon des barèmes calculés en fonction de la durée d'amortissement. On distingue le leasing et le rating.

C'est une technique américaine de financement des investissements, qui s'est bien développée en Europe et notamment en France et qui commence à susciter de l'intérêt dans d'autres pays, au Maghreb.

a) Définition :

Le crédit-bail a été défini comme suit : c'est une opération financière et commerciale, mettant en relation la banque avec des opérateurs économiques, dans le cadre d'un contrat de location des biens rentrant directement dans la réalisation de projets d'investissement.

Et la loi n°66-455 du 02/07/1966 en France, définit les opérations de crédit-bail comme des « opérations de location de biens, achetés en vue de cette location par des entreprises (les bailleurs ou sociétés de crédit-bail) lorsque ces opérations donnent au locataire la possibilité d'acquiescer tout ou partie de ces biens, moyennant un prix convenu tenant compte des versements effectués à titre de loyer »

Cette opération de crédit-bail fait intervenir trois parties :

- L'entreprise bénéficiaire appelée crédit preneur qui dans un premier temps ne paye pas le montant du bien, mais elle fait des versements à titre de loyer ;
- Le fournisseur qui reçoit de la société de crédit-bail la commande et le règlement du bien choisi par le crédit preneur ;
- La société de crédit-bail (le bailleur) qui achète le bien commandé et le loue à l'entreprise (crédit preneur) ;

Le renting : par opposition au leasing, le « renting » c'est une location pure, le client n'a pas la possibilité d'acheter le bien en fin de contrat.

b) Les différentes formes de crédit-bail :

On distingue le crédit mobilier et immobilier :

Crédit-bail mobilier : il porte sur des biens meubles constitués par des équipements ou de matériels ou de l'outillage nécessaire à l'activité de l'opérateur économique

Crédit-bail immobilier : il porte sur des biens immeubles construits ou à construire pour les besoins professionnels de l'opérateur économique.

2.2. Les crédits spéciaux :

Ces crédits sont nés d'une collaboration entre le secteur bancaire et les autorités gouvernementales, dans le but de relancer le développement économique et d'encourager la création d'emploi.

2.2.1. les crédits de soutien à l'emploi de jeune (ANSEJ) :

De nos jours, le chômage est un fléau qui frappe une grande partie de la population algérienne, et pour lutter contre le nombre de chômeurs qui ne cesse d'augmenter, les pouvoirs publics en collaboration avec le secteur bancaire ont mis en vigueur un crédit à moyen terme appelé « crédit à l'emploi de jeunes ».

Ce crédit permet aux jeunes âgés entre 19 et 35 ans de créer des micros entreprises, cet âge peut aller jusqu' à 40 ans pour le promoteur, qui s'engage à créer 3 emplois permanents.

Selon la convention BADR/ANSEJ/CNAC du 23 mars 2011, les jeunes en plus de la participation de l'ANSEJ, bénéficieront d'une bonification du taux d'intérêt, donc la structure de financement se présente comme suit :

Niveau 1 : montant de l'investissement est inférieur ou égal à 5 000 000 DA.

Apport personnel : 1 %

Crédit sans intérêt A.N.S.J : 29%

Crédit bancaire : 70 %

Niveau 2 : montant de l'investissement est supérieur à cinq (5) millions de dinars et inférieur ou égal à (10) millions de dinars.

Apport personnel : 2 %

Crédit sans intérêt : 28 %

Crédit bancaire : 70 %

a) Les crédits aux promoteurs indépendants (CNAC) :

Les pouvoirs publics, ont mis une nouvelle forme de crédit dans le cadre du dispositif CNAC dans le but de créer les activités pour les chômeurs promoteurs âgés entre 35 et 50 ans. sa durée pouvant aller jusqu'à 08 ans.

Les décisions du conseil interministériel et les décisions du conseil des ministères du 22 mars 2011, ont conventionné comme suit :

Niveau 1 : le montant de l'investissement est inférieur ou égal à (05) million de dinars.

Prêts sans intérêts C.N.A.C : 29 %

Apport personnel : 1 %

Crédit bancaire : 70 %

b) le crédit « ANGEM » :

Le micro crédit est un prêt accordé à des catégories de citoyens sans revenus et/ou disposant de petits revenus instables et irréguliers. Il est destiné à la création d'activité, y compris à domicile, par l'acquisition de petits matériels et de matière première de démarrage.

Niveau 1 : le montant de l'investissement est inférieur ou égal à (01) million de dinars :

Apport personnel : 29%

Prêts sans intérêts A.N.G.M : 1%

Crédit bancaire : 70%

3. Amortissement d'un crédit bancaire

L'amortissement financier des emprunts bancaires correspond à la part du capital emprunté qui est due mensuellement, trimestriellement ou annuellement. Cela comprend également les intérêts dus au cours de la même période.

On distingue trois types d'amortissement financiers : l'amortissement constant, l'annuité constante et l'amortissement in fine.

- **L'amortissement constant** : le montant de l'amortissement reste inchangé (le même) pendant toute la durée de l'emprunt, tandis que les intérêts diminuent, de même que les échéances (annuités) ;
- **L'annuité constante** : pour des échéances identiques tout au long de l'emprunt, le montant de l'amortissement augmente au fur et à mesure que les intérêts diminuent ;
- **L'amortissement in fine** : l'emprunteur ne paie les intérêts que pendant la période de crédit, puis rembourse la totalité du capital lors de la dernière échéance.

4. Processus d'octroi de crédit

Le processus d'octroi de crédit est une étape qu'effectuent les banquiers pour gérer les risques auxquels est confronté tout demandeur de crédit, afin de protéger leurs banques et assurer leur survie.

Chaque banque a sa propre façon de traiter les demandes de crédit, n'empêche que le processus d'analyse reste généralement le même. Pour mieux concevoir le processus d'octroi de crédit, nous détaillerons les principales étapes selon les trois axes suivants :

- Présentation de la demande de crédit ;
- Étude de la demande de crédit ;
- Décision.

4.1 Présentation de la demande de crédit

Dans cette phase, le propriétaire de l'entreprise fournit au banquier les documents nécessaires pour que l'analyse se déroule correctement. Il s'agit des états financiers

précédents de la société, des documents de prévisions financières et des informations sur l'emprunt.

4.2 Étude de la demande de crédit

Une fois que l'entreprise a fourni les documents exigés, le banquier procède à l'étude de la demande de crédit. Et cela, en s'assurant que le demandeur de crédit répond aux normes précédemment établies par l'établissement et en déterminant le niveau de risque qu'il représente. La méthode d'analyse est évidemment applicable aux états financiers antérieurs et prévisionnels propres à l'entreprise.

4.3 Décision

Une fois la demande étudiée, le banquier analyse et interprète les résultats obtenus dont le but est de prendre une décision favorable ou non concernant la demande de prêt exprimée. Puis rembourse la totalité du capital lors de la dernière échéance.

Section 02 : Les risques liée au crédit bancaire

« Le risque est consubstantiel à l'exercice du métier de banquier, il en est même en grande partie son fondement »¹⁶.

L'octroi du crédit est une nécessité sur le plan économique, mais il présente des risques pour le banquier, qui est en relation avec ses propres clients, à qui doit veiller à ne prêter qu'à des entreprises solvables, qui peuvent honorer, à bonne date, les échéances de remboursement.

1. Définition du risque de crédit : Qu'est-ce que le risque de crédit ? C'est l'interrogation à laquelle nous tenterons de répondre à travers les quelques définitions avancées ci-après :
Selon Christian Gouriéroux et André Tiomo (2007), Le risque de crédit est : « *le risque de perte inhérent au défaut d'un emprunteur par rapport au remboursement de ces dettes (obligations, prêts bancaires, créances commerciales...)*. Ce risque se décompose en

¹⁶M. Mathieu, l'exploitation bancaire et le risque crédit, la revue banque éditeur, 1995.

risque de défaut qui intervient en cas de manquement ou retard de la part de l'emprunteur sur le paiement du principal et/ou des intérêts de sa dette ». ¹⁷

Selon Cécile Kharoubi et Philippe Thomas (2013), le risque de crédit peut se définir de la manière suivante: « Dès qu'un agent économique consent un crédit à une contrepartie, une relation risquée s'instaure entre le créancier et son débiteur. Ce dernier peut en effet, de bonne ou de mauvaise foi, ne pas payer sa dette à l'échéance convenue. L'aléa qui pèse sur le respect d'un engagement de régler une dette constitue le risque de crédit ». ¹⁸ Ils ont également expliqué la notion de risque de crédit comme étant : « un événement qui peut affecter négativement les flux que doit verser un emprunteur au titre d'un contrat de crédit. En pratique, c'est le risque de non-remboursement de ses dettes par un emprunteur défaillant. Il s'assimile au degré d'incertitude qui pèse sur l'aptitude d'un emprunteur à effectuer le service prévu de la dette, c'est-à-dire à l'incertitude des pertes pouvant être générées par un crédit à un créancier financier. Globalement, on considère un risque de contrepartie comme le risque de dégradation de la situation d'un emprunteur ». ¹⁹

2. Les formes du risque de crédit : Le risque de contrepartie revêt trois(03) formes, qui sont:

2.1. Le risque de contrepartie sur l'emprunteur : Concerne les crédits accordés aux clients.

Ou les placements effectués sur les marchés financiers ;

2.2. Le risque de contrepartie sur le prêteur : Sur les garanties potentielles de financement accordées par des contreparties bancaires pour assurer le financement de l'activité en cas de difficultés d'approvisionnement sur les marchés ;

2.3. Le risque de contrepartie sur produits dérivés : Les produits dérivés sont utilisés dans une préoccupation de couverture des risques ou de spéculation. Ils sont appelés dérivés parce que leurs valeurs sont dérivées d'autres marchés.

3. Typologie des risques des crédits :

Le risque bancaire est présenté dans toutes les étapes de la relation de la banque avec ses clients, de la sélection des dossiers de crédits et au cours de la relation contractuelle.

¹⁷ Christian Gouriroux, André Tiomo, « risque de crédit : une approche avancée », les cahiers du CREF de HCE Montréal, AVRIL 2007 . p .11

¹⁸ Cécile Kharoubi et philipe thomas, op.cit, p. 18

¹⁹ Cécile kharoubi et philipe Thomas, op. cit. P . 26

Le risque de crédit est le plus important des risques encourus par les établissements bancaires, il se définit comme le risque de pertes consécutives au défaut d'emprunteur sur un engagement de remboursement de la dette, il résulte de l'incapacité du débiteur de rembourser à l'échéance. Parmi les risques attachés au crédit, on peut citer le risque de non remboursement, le risque d'immobilisation, le risque de taux de change, et le risque de taux.

3.1 Le risque de non remboursement :

Le risque de non remboursement des créances porte préjudice aux intérêts de la banque des lors que le client, en raison d'une dégradation financière de son projet d'investissement ou par mauvaise foi, n'a plus la capacité financière de rembourser les crédits qui lui ont été octroyés.

3.2 Le risque d'immobilisation :

Le risque d'immobilisation va créer un problème de trésorerie de l'entreprise est la cause principale de ce risque est le non remboursement des échéances à la date convenue, par les clients, pour cette raison le banquier doit assurer un équilibre entre la liquidité de ses emplois et l'exigibilité de ses ressources.

3.3 Le risque du taux de change :

Le risque de change traduit le fait, qu'une baisse des cours de change peut entraîner une perte de valeur d'avoir, libellés en devises étrangères. De même, la hausse du taux de change peut entraîner une hausse de valeur en monnaie nationale d'engagement libellé en devises étrangères²⁰.

3.4 Le risque de taux :

Le risque de taux peut être défini comme étant le risque de perte ou de gain encouru par une banque détenant des créances et des dettes dont les conditions de rémunérations obéissent à un taux fixe.

Pour le banquier, en tant que prêteur, le risque de plus ou moins persiste dans les deux cas :

²⁰Site web vernimmen.com.

- Si le taux d'intérêt augmente, le client qui a emprunté des fonds aura des frais financiers supplémentaires à supporter, ce qui va diminuer le résultat de son activité et donc la diminution de ses capacités de remboursement.
- Si le taux d'intérêt diminue, cela implique une rémunération moins importante que celle souhaitée par le banquier.

4. Les conséquences du risque de crédit sur l'activité bancaire : Nous pouvons citer quelques conséquences négatives du risque de crédit sur l'activité bancaire :

4.1. La dégradation du résultat de la banque : cette dégradation est due aux provisionnements et aux pertes liées au non remboursement des créances ;

4.2. La dégradation de la solvabilité de la banque : la banque pourrait recourir à ses fonds propres pour couvrir des niveaux de risque élevés (pertes inattendues). Ce qui peut remettre en cause sa solvabilité ;

4.3. La baisse de son Rating : une dégradation des résultats de la banque pourrait engendrer une baisse de son rating car ce dernier est un indicateur de solvabilité ;

4.4. Un risque Systémique : le risque systémique correspond au risque que le défaut d'une institution soit contagieux et conduise d'autres institutions à faire défaut. En effet, le risque de crédit peut provoquer par effet de contagion une crise systémique.

4.5. La dégradation de la relation banque-client : une diminution des résultats de la banque suite au non remboursement de ces créances oblige cette dernière à augmenter les taux des prêts afin de pouvoir absorber les pertes enregistrées. Cependant, cette augmentation des taux de crédit induit à l'exclusion d'une partie de clientèle même solvable à toute possibilité de contracter des prêts et donc le recours à la concurrence pour financer leurs besoins.

5. La gestion des risques :

La gestion des risques n'est pas un exercice unique. La surveillance et la révision constante sont cruciales pour la réussite de votre approche en matière de gestion des risques. Afin de bien comprendre son évolution il est nécessaire d'expliquer c'est quoi la gestion de risques ? Est quel est son objectif et ses étapes ?

5.1. Définition de la gestion des risques :

La gestion des risques est la discipline qui s'attache à identifier, évaluer et prioriser les risques relatifs aux activités d'une organisation, quelles que soient la nature ou l'origine de ces risques, pour les traiter méthodiquement de manière coordonnée et économique, de manière à réduire et contrôler la probabilité des événements redoutés, et réduire l'impact éventuel de ces événements. Aussi la gestion de risque est la détermination et l'initialisation, de réponses adéquates au risque doivent être fondées sur l'évaluation permanente du risque et du rendement.

5.2. Les objectifs de la gestion des risques : La gestion des risques vise la réalisation de quatre (04) Objectifs suivants :

- Assurer la pérennité de l'établissement, par une allocation efficace des ressources et une allocation adéquate des fonds propres qui permettra une meilleure couverture contre les pertes futures ;
- Elargir le contrôle interne du suivi des performances au suivi des risques associés ;
- Faciliter la prise de décision pour les opérations nouvelles et permettre de les facturer aux clients ;
- Rééquilibrer le portefeuille de l'établissement, sur la base des résultats et des effets de diversifications.

5.3. Les étapes de la gestion des risques : La gestion des risques repose sur un processus de six (06) étapes, qui sont :

5.3.1. Identification des risques : Cette étape consiste à établir une cartographie des risques auxquels la banque est confrontée. Cette étape ne doit pas être limitée dans le temps, vu les chargements internes et externes qui touchent le milieu bancaire et qui peuvent engendrer l'apparition de nouveaux risques.

5.3.2. Evaluation et mesure des risques : Elle consiste à quantifier les coûts associés aux risques identifiés dans la première étape. La mesure du risque dépend de la nature de ce dernier, s'il est quantifiable ou non. Lorsque les risques sont quantifiables, le concept le plus utilisé est celui de la valeur du risque. Dans le cas des risques non quantifiables, une méthodologie objective est appliquée pour les estimer, à travers deux variables, à savoir :

A. La probabilité de survenance d'un événement négatif, qui a défaut de quantification, peut se voir attribuer des valeurs relatives : forte, moyenne et faible probabilité.

B. La gravité de l'événement, en cas de survenance du risque : là aussi, en absence de données quantifiables, on peut attribuer une variable relative : élevé, moyen et faible. Le croisement des deux séries de variables, permettra de donner une idée relative du risque.

Section 03 : Les moyens préventifs du risque de crédit bancaire

1. Moyens de couvertures des risques de crédit

La gestion du risque de crédit, permet aux banques de prévoir les pertes futures qui pourraient survenir, de sorte qu'elles peuvent obliger les emprunteurs à compenser le niveau de marge pour couvrir ces pertes.

Elle doit également fournir aux établissements une estimation des pertes probables, c'est-à-dire les pertes statistiques que les banques peuvent avoir à supporter.

Ces pertes potentiellement réalisables permettent de déterminer le montant des capitaux propres que la banque doit avoir pour garantir le risque total de ses encours de prêts (crédits).

Pour les institutions financières dont l'activité principale consiste à fournir des prêts à de nombreux clients, il s'agit d'une évaluation du risque global de leurs portefeuilles de prêts.

En d'autres termes, il s'agit d'une évaluation de l'incapacité de l'emprunteur (du débiteur) à honorer temporairement ou définitivement son engagement envers le prêteur (le créancier).

La décision d'octroyer un crédit doit être entièrement déterminée par une étude économique et financière. Cependant, étant donné que cette étude ne peut pas éliminer complètement les risques, les banquiers peuvent confronter leurs engagements en prenant des garanties.

La nécessité de la rentabilité, de la liquidité et des services publics liés à la banque rend cette prévention des risques nécessaire, (nécessité de prendre soin des fonds publics). Elle sera mise en œuvre de différentes manières, dont certaines sont obligatoires et d'autres optionnelles.

Pour se prémunir, les banquiers disposent de plusieurs moyens de protection et de restrictions des risques de crédit, nous pouvons énumérer les points suivants :

L'analyse du risque de crédit d'une entité économique vise à déterminer la probabilité de perte de créances de l'entité ou le défaut total de l'entité en tant qu'émetteur de dette.

- L'application des règles prudentielles ;

- L'application des procédures internes à la banque ;
- Le recueil de garanties ;
- Le suivi de l'engagement.

2. Les règles prudentielles

La réglementation assujettit les banques et les établissements financiers au respect d'un certain nombre de règles prudentielles de gestion. En d'autres termes, ce sont des normes harmonisées et obligatoires, inspirées de normes universelles de gestion des banques et établissements financiers. Leurs objectifs sont :

- Le renforcement de la structure financière des établissements de crédit ;
- L'amélioration de la sécurité des déposants ;
- Le suivi de l'évolution des risques bancaires.

2.1. La création du Comité du Bâle : Le comité de Bâle a, en quelque sorte, unifié la réglementation bancaire à l'échelle internationale et ce, au milieu des années 70. Ce comité s'est réuni pour la première fois en février 1975 et, est parvenu à dégager un consensus sur la coordination des travaux à l'échelle internationale, en vue d'instaurer des normes et des procédures communes, a même d'aplanir les différences existantes entre les pays en la matière, et rétablir une concurrence transparente entre les banques.

2.2. Les accords de Bâle I (Ratio de Cooke 1988) : « *D'après l'accord de Bâle conclu en juillet 1988, les banques doivent, depuis le 1er janvier 1993 ; respecter un rapport minimal entre les fonds propres et les risques pondérés selon leur nature* ». ²¹

Les banques devraient détenir, en permanence, des fonds propres réglementaires qui soient supérieurs à **8%** du total de leurs actifs et engagements pondérés en fonction du risque. En effet, ce ratio se présente (Ratio de Cooke) comme suit :

²¹ BERNET-ROLLANDE L, « Principes de technique bancaire », Edition Dunod, Paris, 2006. P.8.

$$\text{Ratio de Cooke} = \frac{\text{Fonds propres}}{\text{Risque pondéré}} \geq 8\%$$

Ce ratio a montré des limites, puis les pondérations ne reflétaient pas réellement le niveau de risque encouru.

2.3 Les accords de Bâle II (Ratio de Cooke 2004 : Le Ratio Mc Donough) :

Bâle II fait suite aux accords de Bâle I, il donne naissance à un ratio plus complet, celui de Mc Donough. Le nouveau ratio de solvabilité a permis au comité de Bâle de connaître d'une manière tangible l'importance des risques opérationnels qui peuvent être couverts par le calcul des exigences de fonds propres. La réforme de Bâle II consacre le passage d'une méthode purement quantitative et forfaitaire à une méthode ajoutant le qualitatif au quantitatif et plus sensible à la qualité intrinsèque des risques. Ce ratio s'appuie sur 03 types d'obligations :

- Une exigence minimale en fonds propres ;
- Processus de surveillance prudentielle ;
- Discipline de marché. Le Ratio de Mac Donough est défini de la façon suivante :

$$\text{Ratio Mac Donough} = \frac{\text{Fonds propres prudentiels}}{\text{Risque de crédit} + \text{risque de marché} + \text{risque opérationnel}} \geq 8\%$$

Selon ce nouvel accord, toute banque doit respecter un ratio de 8% en ses fonds propres et ses risques dont 6% au titre du risque de crédit, 1,6% au titre du risque opérationnel et 0,4% au titre du risque de marché.

2.4 La réforme de Bâle III :²²

Suite à la crise financière de 2007, le comité de Bâle s'est de nouveau réuni en 2010 et a instauré certaines mesures concernant le renforcement du système financier. Ces mesures visent essentiellement à :

- L'amélioration du niveau des fonds propres (renforcement du niveau de liquidité) ;
- La mise en place de nouveaux ratios (ratio de levier, ratio de liquidité) ;
- Une révision de la couverture de certains risques.

²²KAROUS O et KANDI H. « L'octroi de crédit, Risque et Garanties », Mémoire fin de cycle, 2015-2016, P.43.

3. Les garanties

Une garantie bancaire est un moyen d'assurer le remboursement d'une somme d'argent si l'une des deux parties concernées n'est plus en mesure d'effectuer ses paiements.

En d'autres termes c'est une forme de contrat qui vise à protéger les créanciers des risques de crédits. Celle-ci peut être fournie par le débiteur lui-même ou par des tiers.

Elles sont réparties en deux catégories :

- Les garanties personnelles ;
- Les garanties réelles.

3.1 Garanties personnelles : dans la catégorie des garanties personnelles, nous retrouvons toutes les contractées avec les tiers, elles sont basées sur le principe de la caution. Celle-ci peut être une personne physique, ou une personne morale.

A. Le cautionnement (la caution) : le cautionnement est un contrat, la caution est la personne qui s'engage. Il s'agit d'un contrat promis par quelqu'un appelé « garant ». Ce dernier s'engage à payer le créancier au nom du débiteur en cas de défaillance de celui-ci

Le fonds de garantie : il s'agit de fonds d'indemnisations versées généralement par des compagnies d'assurance, afin de soutenir les personnes victimes de préjudice financiers (pertes financières).

a) Le cautionnement simple : L'engagement de la caution simple est accessoire, il permet d'opposer au créancier deux exceptions en cas de demande de paiement :

- Le bénéfice de discussion : la caution peut exiger du créancier qu'il peut suivre d'abord le débiteur avant de air jouer le cautionnement.
- Le bénéfice de division : en cas de cautionnement multiple, exception que peut soulever l'un des cautions poursuivie pour le tout, afin que le créancier fractionne ses recours entre toutes les cautions solvables.

b) Le cautionnement solidaire : Le cautionnement solidaire ne dispose ni de bénéfice de discussion ni celui de division. Dans ce cas, la banque se trouve en meilleure situation puisqu'elle peut poursuivre indifféremment le débiteur ou la caution qui se trouve au même rang.

B. L'aval : L'aval est une garantie de paiement à l'échéance, donné par un tiers ou par un des signataires de la lettre de change, du chèque ou du billet à ordre. Le tiers s'engage à payer le montant soit total ou partiel au créancier à son échéance.

- L'avaliste est donc solidaire du débiteur principal.
- L'aval peut être donné sur l'effet ou par acte séparé.

3.2 Garanties réelles : cette catégorie comprend toutes les garanties fournies par les biens mobiliers ou immobiliers de l'emprunteur. Elles ont la particularité de privilégier les créanciers.

• **L'hypothèque :** elle s'applique uniquement aux biens immobiliers apportés en garantie d'un prêt. Le créancier a le droit de priorité et de revente, qui lui permet de saisir le bien, même s'il change de propriétaire, il peut confisquer des biens. L'hypothèque est un acte juridique qui doit être notarié.

*« L'hypothèque est un droit réel sur un immeuble qui est affecté à l'acquittement d'une obligation ».*²³

a) L'hypothèque légale : Elle est autorisée dans l'article 179 de la loi 90/10 relative à la monnaie et au crédit : *« Il est institué une hypothèque légale sur les biens immobiliers du débiteur au profit des banques et établissements financiers en garantie de recouvrement de leurs créances et des engagements consentis envers eux. L'inscription de cette hypothèque s'effectue conformément aux dispositions légales relatives au livre foncier. Cette inscription est dispensée de renouvellement pendant un délai de 35 ans ».*²⁴

b) L'hypothèque conventionnelle : L'hypothèque conventionnelle doit faire l'objet d'un acte notarié qui précise son montant. Elle ne devient opposable aux tiers qu'à dater de sa publication à la conservation des hypothèques. La date de cette publication va permettre de fixer le rang de l'hypothèque. L'inscription d'une hypothèque est prise pour la durée du prêt augmentée de deux ans si le prêt est à durée déterminée, pour dix ans en cas de durée indéterminée. L'hypothèque garantie, en plus du principal, les trois dernières années d'intérêt.

²³Ibid., p. 39.

²⁴L'article 179 de la loi 90/10 relative à la monnaie et au crédit .

c) **L'hypothèque judiciaire** : Cette hypothèque est ordonnée par le juge la délivrance d'un acte exécutoire, permettant au créancier de se faire rembourser, en cas de non règlement de sa créance.

- **Le nantissement** : c'est une garantie sur un bien incorporel. Il est basé sur l'engagement écrit par l'emprunteur qui donne un bien en garantie de la dette qu'il contracte.

En d'autres termes, il permet au débiteur d'hypothéquer le bien immobilier pour compenser le risque de son prêt au créancier. Selon son objet, le nantissement peut prendre plusieurs formes qui sont :

a) **Le nantissement de fonds de commerce** : le nantissement de fonds de commerce est une sûreté réelle sans dépossession garantissant une créance.

b) **Le nantissement du matériel et outillage** : le nantissement des matériels et outillages est un acte qui confère un droit réel sur l'outillage et matériel d'équipement financé par la banque.

c) **Le nantissement de marchandises** : le nantissement sur marchandises est une garantie de paiement donné par une sûreté sur des marchandises appartenant au débiteur. Pour que cette garantie ait un sens, il faut que les marchandises soient individualisables, quantifiables...etc.

d) **Le nantissement de valeurs mobilières** : le nantissement de valeurs mobilières résulte d'un acte affectant, en garantie d'un emprunt, des titres dont le créancier est propriétaire.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons parlé de la principale fonction de la banque, qui est l'octroi de crédits.

Ces derniers, peuvent être classifiés selon la durée. On en compte trois catégories : les crédits à court, moyen et long terme.

Ainsi que des risques encourus par celle-ci, leur gestion et leurs différents moyens de couverture. Car malgré la haute qualité de recherche, l'octroi de crédits et les projets d'investissement comportent toujours une part de risque et l'avenir ne peut pas être prédit avec certitude.

Chapitre II **Les crédits d'investissements**

Afin de minimiser ces risques, il existe plusieurs outils et méthodes d'évaluation des projets d'investissement, que nous aborderons dans le chapitre qui suit.

Chapitre III : Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

« L'avenir ne se prévoit pas, elle se prépare »

Introduction

Dans le cas d'un projet d'investissement, le banquier est tenu d'élaborer une évaluation permettant de mesurer la pertinence du projet. Cette évaluation est un processus qui passe par plusieurs étapes afin d'aider les investisseurs et les chefs d'entreprises à prendre des décisions d'investissements.

Notre intérêt tout au long de ce chapitre sera de donner dans un premier temps une brève explication de l'étude de faisabilité qui sert de base à l'analyse du projet d'investissement, puis nous exposons les critères de cette analyse, à la fois en avenir certain et en avenir incertain.

Section 01 : Étude de la faisabilité d'un projet d'investissement

Une analyse de la faisabilité ou encore une étude technico-économique, est réalisée avant le lancement du projet qui permet non seulement de vérifier que le projet est techniquement réalisable mais aussi de prouver qu'il peut être rentable sur le plan économique.

En pratique, une étude technico-économique attribuée à la demande d'un crédit d'investissement se fait comme ce qui va suivre dans cette section.

1. Identification du projet

Le démarrage d'un projet doit être considéré comme synonyme de création de nouvelles richesses, de satisfaction de la demande des consommateurs et de promotion de l'emploi.

Cela dépend évidemment du développement dynamique de l'entreprise.

Soutenir un projet d'investissement, assurer son bon fonctionnement et son aboutissement. Cela nous amène automatiquement à l'évaluation préalable du projet.

L'analyse de la faisabilité est la recherche effectuée avant le démarrage du projet, qui peut vérifier que le projet est techniquement réalisable et peut prouver que le projet est rentable sur le plan économique.

- L'étude de la faisabilité du projet s'appuie sur trois axes :

Chapitre III Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

- L'étude technique ;
- L'étude économique ;
- L'étude financière.

Concrètement, une étude technico-économique destinée à la demande d'un crédit d'investissement se présentera ainsi :

1.1 L'étude technique

- L'étude technique examine les dimensions concernant la mise en œuvre du projet, l'outil de production et les ressources humaines disponibles pour l'entreprise. Le tout se résume donc à :
- Évaluer le lieu d'intervention (d'exploitation) ;
- Identifier les ressources humaines, y compris le nombre et la qualification de chaque employé. Cela permet de connaître les éventuels avantages ou inconvénients résultant de ce paramètre.

1.2 L'étude économique

Cette étude économique vise à fournir des éléments pour répondre aux questions de base sur l'environnement de l'entreprise (des affaires). Nous citerons ce qui suit :

L'étendue du marché et les domaines d'activité associés. Cela déterminera si l'entreprise est un marché de croissance, de déclin ou de saturation ;

Le département (secteur) d'activité peut être agrandi. Cela permettra de déterminer les types de clients intéressés par les produits ou services fournis par l'entreprise ;

Le contrôle de certains marchés. En d'autres termes, l'établissement d'une liste de clients potentiels de l'entreprise ;

L'estimation des ventes (CA prévisionnels) au cours des cinq prochaines années. Cela se fait en analysant les avantages et les inconvénients des produits ou services fournis, tout en tenant compte des opportunités et des menaces du marché ;

La vérification de l'importance des concurrents. Par conséquent, il est nécessaire de considérer les paramètres suivants pour déterminer la position de l'entreprise parmi ces concurrents : quantité, taille, prix facturé et part de marché.

Chapitre III Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

1.3 L'étude financière

L'analyse financière nous permettra d'expliquer numériquement les aspects commerciaux précédemment donnés de manière théorique. Cette recherche est basée sur l'analyse de l'équilibre financier, de la structure, de la rentabilité et de la réputation des demandeurs de crédit.

« De manière globale, L'analyse financière consiste à retracer la politique financière menée par une entreprise (ses choix dans leur contexte) afin d'apprécier comment elle atteint ses objectifs (en termes de création de valeur) et respecte les différentes contraintes qui pèsent sur elle »²⁵

L'analyse financière est une étude financière, qui consiste à collecter des informations comptables circulant au sein d'une entreprise, à les traiter et interpréter les résultats pour retrouver la situation économique, stratégique et financière de l'entreprise en question.

C'est une étude réalisée sur la stratégie, le secteur d'activité, les bénéfices réalisés, les risques encourus (passés, présents, futurs) et la rentabilité des capitaux d'une entreprise sur une période définie de manière à évaluer son économie et sa situation financière.

L'analyse financière permet de porter un diagnostic sur la situation financière et économique actuelle de l'entreprise afin d'essayer de prévoir son évolution en se basant essentiellement sur les documents actuels et passés. Elle permet de produire une visibilité sur la gestion de l'entreprise et sa solvabilité.

Elle est mise en œuvre essentiellement pour répondre aux questions relatives à la politique d'investissement, au financement et au pilotage de cette société dans le but d'anticiper l'avenir afin de faciliter la prise de décision.

En résumé, l'analyse financière a plusieurs objectifs dont :

- Analyser l'évolution du chiffre d'affaires et de la trésorerie ;
- Évaluer l'indépendance financière de l'entreprise et sa capacité à s'endetter et ce en fonction des besoins futurs ;

²⁵ KAROUS, O, KANDI, H. L'octroi de crédit, risques et garanties «cas d'un crédit d'investissement BNA agence 587». Mémoire, Université Abderrahmane Mira, Bejaïa, 2016, p. 28.

Chapitre III Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

- Mesurer la solvabilité, la rentabilité et la liquidité de l'entreprise ;
- Mesurer sa capacité à créer de la valeur (richesse) et à réaliser des bénéfices afin d'assurer son développement et d'améliorer son positionnement sur le marché.

➤ **Documents nécessaires pour une analyse financière**

Toute analyse financière est fondée sur les informations obtenues sur une durée donnée à partir de différents documents comptables, qui sont une source d'information privilégiée et indispensable.

Ces documents en question sont : les états financiers qui synthétisent et structurent les transactions réalisées et les événements ayant affecté l'entreprise depuis son existence tels que le bilan, le compte de produits et de charges (TCR) et aussi l'état des soldes intermédiaires de gestion (SIG) ainsi que d'autres sources d'informations complémentaires.

Une analyse des états financiers permet d'évaluer les performances financières et la situation d'une entreprise sur une période donnée.

Le bilan : il représente une image du patrimoine de l'entreprise à un moment donné, c'est un document dans lequel sont regroupés l'ensemble des ressources et emplois d'une entreprise.

Le bilan fonctionnel : il est établi à partir du bilan comptable en y classant les éléments en fonction de leur degré de liquidité et en y affichant l'investissement, l'exploitation et la trésorerie.

Le TCR : c'est un document comptable majeur qui décrit l'activité (les produits et les charges) d'une entreprise sur une période donnée.

Les SIG : ce sont des indicateurs de gestion qui permettent d'apprécier la gestion d'une entreprise.

Une analyse des états financiers permet d'évaluer les performances financières et la situation d'une entreprise sur une période donnée.

➤ **Procédure d'une analyse financière**

Le bilan permet de réaliser une analyse de l'équilibre financier en calculant les indicateurs d'équilibre financier. Ces derniers seront par la suite utilisés pour alimenter

Chapitre III Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

certaines méthodes, permettant ainsi de déterminer la situation financière de l'entreprise. Cette analyse permet d'expliquer le fonctionnement de l'entreprise, et de classer les emplois et ressources selon leurs différents cycles et leur longévité (long ou court terme), de visualiser les équilibres fondamentaux, de calculer les agrégats de l'équilibre du bilan, et de permettre à l'entreprise de déterminer son niveau d'endettement, et d'autonomie financière, mais aussi de mesurer sa rentabilité.

L'analyse financière est mise en œuvre par l'analyste en suivant les quatre (04) étapes suivantes :

1ère étape : le passage d'un bilan comptable à un bilan retraité. Ce dernier peut être soit fonctionnel ou financier et il en est de même du tableau de comptes de résultats (compte de produits et de charges) qui doit également être retraité.

2ème étape : l'étude et l'analyse du bilan fonctionnel en grandes masses, cette étape consiste à regrouper les ressources et les emplois en quatre grandes masses (Tableau 01).

Tableau 01 : Représentation schématique d'un bilan fonctionnel en grande masse

ACTIF	PASSIF
Emplois stables : ➤ Immobilisations en valeur brute (issues des investissements).	Ressources durables : ➤ Capitaux propres, dettes financières et amortissements et provisions.
Emplois circulants : ➤ Actifs circulants d'exploitation en valeur brute, les stocks et les créances clients - les éléments hors exploitation.	Ressources circulantes : ➤ Dettes fournisseurs, dettes diverses non financières.

Source : réalisé à partir de nos acquis.

Chapitre III Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

3ème étape : elle présente le calcul des indicateurs d'équilibre financier, des soldes intermédiaires de gestion qui par la suite permettent de calculer la capacité d'autofinancement cette dernière permet de connaître l'indépendance financière de l'entreprise, ainsi que le calcul des différents ratios de structure financière d'activité et de liquidité.

4ème étape : dite l'analyse financière et c'est la plus importante car elle présente les interprétations et commentaires sur l'évolution des ratios favorables ou défavorables pour l'entreprise.

Tableau 02 : Représentation schématique détaillée du bilan fonctionnel

Actif (Emplois)	Passif (Ressources)
Emplois stables	Ressources durables
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières (participations)	Capital et réserves Résultat et provisions Dotations aux amortissements et provisions Dettes financières MLT
Actif circulant hors exploitation	Passif circulant d'exploitation
Stocks Créances clients, fiscales et sociales	Dettes fournisseurs Dettes fiscales et sociales
Actif circulant hors exploitation	Passif circulant hors exploitation
Autres créances	Autres dettes
Trésorerie active	Trésorerie passive
Disponibilités VMP	Concours bancaires courants
Total actif circulant	Total passif circulant
Total général actif	Total général passif

Source : Reproduit de « l'octroi de crédit, risques et garanties *«cas d'un crédit d'investissement BNA agence 587»* », par KAROUS, O, KANDI, H. 2016, Université Abderrahmane Mira, Bejaïa, p. 31.

1.3.1 L'équilibre financier :

Il existe trois principaux indicateurs d'équilibre financier, qui sont :

a. Le FRNG

C'est l'ensemble des ressources dont dispose une entreprise et qui peuvent être calculé à partir de son bilan fonctionnel.

Chapitre III Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

En d'autres termes c'est le montant des ressources permanentes restant à la disposition de l'entreprise suite au financement des emplois stables.

Cet indicateur vérifie que les actifs immobilisés soient financés par des ressources à long terme, il permet aussi de faire une meilleure évaluation de la situation financière d'une entreprise, mais aussi une analyse de sa capacité à faire face à ses besoins.

Il se calcule sous deux formalités : par le haut du bilan et par le bas du bilan comme suit :

→ Analyse externe (par le haut du bilan) :

$$\text{FRNG} = \text{capitaux permanents} - \text{actifs immobilisés}$$

Ou encore :

$$\text{FRNG} = \text{ressources stables} - \text{emplois stables}$$

La différence est généralement positive, les actifs immobilisés (les emplois stables) doivent être financés par les capitaux permanents (les ressources stables).

→ Analyse interne (par le bas du bilan):

$$\text{FRNG} = \text{actifs circulants} - \text{passifs circulants}$$

Ou encore :

$$\text{FRNG} = \text{emplois circulants} - \text{dettes}$$

Ce mode de calcul permet la détermination de la part de l'actif circulant qui n'est pas financée par les capitaux circulants.

Chapitre III Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

Remarque

FRNG > 0 : les capitaux permanents sont supérieurs à l'actif immobilisé.

FRNG < 0 : les capitaux permanents sont inférieurs à l'actif immobilisé.

B. Le BFR

C'est un indicateur de la santé financière d'une entreprise, c'est la partie des besoins d'exploitation non assurée par les ressources. Par ailleurs c'est le besoin de financement à court terme qui résulte des encaissements (recettes) et décaissements (dépenses) liés à l'activité de l'entreprise.

Ce besoin apparaît lorsqu'il y'a une créance non réglée tout de suite par le client, ou alors dans le cas où un stock est non vendu immédiatement et reste stocké pendant une durée plus ou moins longue, il devra dans ce cas être financé soit par le fournisseur (suite à des négociations), ou par le FRNG, ou encore par la trésorerie.

C'est la différence entre le besoin hors exploitation et les ressources hors exploitation. Il se calcule en principe lors d'un démarrage d'activité ou avant la création de l'entreprise de manière périodique (toutes les semaines, mois, trimestres, semestres, ans).

L'excédent brut d'exploitation, est le bénéfice brut d'exploitation réalisé par une entreprise sur une période d'activité.

$$\text{BFR} = \text{actifs circulants hors trésorerie active} - \text{passifs circulants hors}$$

Ou encore :

$$\text{BFR} = \text{emplois d'exploitations} - \text{ressources}$$

Les composantes du BFR sont liées à l'activité courante, l'activité d'exploitation de l'entreprise. On distingue le BFR d'exploitation (BFRE) et le BFR hors exploitation (BFRHE) :

$$\mathbf{BFRE = actif\ circulant\ d'exploitation - dettes}$$

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation est : la différence entre le besoin d'exploitation et les ressources d'exploitation.

$$\mathbf{BFRHE : actifs\ circulant\ hors\ exploitation - dettes\ hors}$$

Ainsi le BFR peut donc être calculé comme suit :

$$\mathbf{BFR = BFRE + BFRHE}$$

Remarque

Il est à mentionner qu'en règle générale les besoins d'exploitation sont plus importants que les besoins hors exploitation.

BFR > 0 : L'entreprise doit financer ses besoins à court terme soit à l'aide de son excédent de ressources à long terme (Fond de roulement net global), ou à l'aide de ressources financières complémentaires à court terme.

BFR < 0 : L'entreprise n'a pas besoin d'exploitation à financer étant donné que son passif circulant excède les besoins de financement de son actif d'exploitation.

Il est à préciser que la relation entre le FRNG et le BFR est que l'excédent du FRNG sert à financer le BFR.

C. La TN

C'est un élément du bilan fonctionnel qui représente les liquidités dont dispose une entreprise. La liquidité d'un actif est sa facilité à être transformée en moyen de paiement, les composantes de la trésorerie sont liées aux opérations financières réalisées à court terme par l'entreprise.

$$\mathbf{TN = Emplois\ de\ trésorerie - Ressources\ de\ trésorerie}$$

Chapitre III Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

Ou encore :

$$\text{TN} = \text{FRNG} - \text{BFR}$$

Remarque

TN > 0 : l'entreprise est en mesure de payer ses dettes rapidement.

TN < 0 : l'entreprise n'est pas en mesure d'honorer ses dettes.

1.3.2 Le tableau de compte de résultat (TCR)

Il synthétise la performance financière de l'entreprise sur une période donnée. Il permet principalement de composer le tableau des soldes intermédiaires de gestion (SIG). Il fait apparaître la production, la marge commerciale, la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation.

Tableau 03 : Récapitulatif du TCR

Niveaux	Charges	Produits
Exploitation	Charges d'exploitation	Produits d'exploitation
Financier	Charges financières	Produits financiers
Exceptionnel	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Résultat	Bénéfice	Perte
	Total	Total

Source : Reproduit de « l'octroi de crédit, risques et garanties » *cas d'un crédit d'investissement BNA agence 587* », par KAROUS, O, KANDI, H. 2016, Université Abderrahmane Mira, Bejaïa, p. 33.

Signification d'un SIG (Solde Intermédiaire de Gestion) :

- **Solde** : c'est la différence entre les produits et les charges de l'entreprise ;
- **Intermédiaire** : partiel, ce qui signifie qu'on ne prend en compte que certains produits et charges de l'entreprise ;
- **Gestion** : les comptes des produits et charges en question sont des comptes de gestion.

Chapitre III Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

1.3.3 La capacité d'autofinancement (CAF)

C'est un ensemble de ressources de financement internes réalisées par l'entreprise durant un exercice. C'est une ressource obtenue à partir des opérations de gestion de l'entreprise hors opérations de cession.

Elle permet à l'entreprise de :

- Rémunérer ses associés par ses propres moyens ;
- Renouveler ses investissements ;
- Rembourser ses emprunts ;
- Couvrir ses pertes et risques probables (risques de créances, risqué liés aux stocks..).

Par ailleurs, la capacité d'autofinancement mesure le degré d'indépendance financière de l'entreprise et son potentiel d'endettement, on la calcule généralement selon les deux méthodes suivantes :

Calcul de la CAF à partir du résultat net de l'exercice (méthode additive) :

CAF = Résultat net de l'exercice + Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions – Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions + Charges exceptionnelles (en capital) – Produits exceptionnels (en capital) – Quotes-parts des subventions d'investissement.

Calcul de la CAF à partir de l'EBE (méthode soustractive) :

CAF : Excédent brut d'exploitation + Transfert de charges (d'exploitation) + Autres produits (d'exploitation) – Autres charges (d'exploitation) +/- Quotes-parts de résultat sur opération faites en commun + Produits financiers – Charges financières + Produits exceptionnels – Charges exceptionnelles – Participations des salariés aux résultats – Impôt sur les bénéfices.

1.3.4 Les ratios

Les ratios utilisés en analyse financière représentent des coefficients ou des pourcentages résultants d'un rapport entre deux grandeurs extraites des différents documents comptables, pour fournir une information sur la rentabilité, la productivité, la solvabilité, les

Chapitre III Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

liquidités, et l'quels ont pour but d'analyser la performance d'une entreprise et pour cela, on extrait des données du bilan et du compte de résultat afin de les comparer.

Ces comparaisons se font avec les ratios des années précédentes. Pour une appréciation de l'équilibre de la structure financière, on procède au **calcul des ratios**.

➤ Ratios de structure financière

Tableau 04 : Récapitulatif des ratios de structure financière

Ratios	Formules
Financement permanent	$\frac{\text{Capitaux Permanents}}{\text{Actif fixe}}$
Financement propre	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Actif fixe}}$
Financement des investissements	$\frac{\text{Actif fixe}}{\sum \text{Actif}}$
Financement total	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\sum \text{Passif}}$

Source : Reproduit de « Finances d'entreprise et risques », [notes de cours], par AYAD, N, Université Abderrahmane Mira Bejaïa, 2020, p. 11, 12.

➤ Ratios de liquidité

Tableau 05 : Récapitulatif des ratios de liquidité

Ratios	Formules	Interprétation
Liquidité générale	$\frac{\text{Actif circulant}}{\text{DCT}} > 1$	Il montre dans quelle mesure les actifs circulants couvrent les DCT.
Liquidité réduite	$\frac{\text{Créances} + \text{Disponibilités}}{\text{DCT}}$	Il montre le degré de couverture des DCT par les créances et disponibilité.
Liquidité immédiate	$\frac{\text{Disponibilité}}{\text{DCT}}$	Il exprime la capacité de l'entreprise à faire face à ses dettes à court terme.

Source : Reproduit de « l'octroi de crédit, risques et garanties « cas d'un crédit d'investissement BNA agence 587 » », par KAROUS, O, KANDI, H. 2016, Université Abderrahmane Mira, Bejaïa, p. 36

Chapitre III Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

➤ Ratios de solvabilité

Tableau 06 : Récapitulatif des ratios de solvabilité

Ratios	Formules	Interprétation
Indépendance financière	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\Sigma \text{ Total passif}}$	Il mesure la capacité d'endettement de l'entreprise.
Autonomie financière	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\Sigma \text{ Endettement}}$	Il mesure la couverture des emplois stables par les ressources stables.
Capacité de remboursement	$\frac{\text{DLMT}}{\text{CAF}}$	Il mesure le degré d'autofinancement de l'entreprise.

Source : Reproduit de « l'octroi de crédit, risques et garanties « cas d'un crédit d'investissement BNA agence 587 » », par KAROUS, O, KANDI, H. 2016, Université Abderrahmane Mira, Bejaïa, p. 36.

➤ Ratios de rentabilité

Tableau 07 : Récapitulatif des ratios de rentabilité

Ratios	Formules	Interprétation
Rentabilité commerciale	$\frac{\text{Résultat Net}}{\text{Chiffre d' affaires HT}}$	Il permet de comparer le résultat net qui apparait au bilan au montant du chiffre d'affaire.
Rentabilité économique	$\frac{\text{Résultat Net}}{\Sigma \text{ investissement}}$	Il indique l'efficacité de l'entreprise dans l'utilisation de ses moyens.
Rentabilité financière	$\frac{\text{Résultat Net}}{\text{Capitaux propres}}$	Il permet de mesurer le bénéfice obtenu sur les fonds.

Source : Reproduit de « l'octroi de crédit, risques et garanties « cas d'un crédit d'investissement BNA agence 587 » », par KAROUS, O, KANDI, H. 2016, Université Abderrahmane Mira, Bejaïa, p. 35.

Chapitre III Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

➤ Ratios de rotation

Tableau 08 : Récapitulatif des ratios de rotation

Ratios	Formules	Interprétation
Rotation des stocks	$\frac{\text{Stock moyen}}{\text{Achats} + \Delta \text{ stocks}} \times 360$	Il mesure la durée d'écoulement des stocks.
Rotation des crédits clients	$\frac{\text{Créances}}{\text{Créances} \text{Ventes TTC}} \times 360$	Il mesure la durée moyenne en jours du crédit consenti par l'entreprise à ses clients.
Rotation des dettes fournisseurs	$\frac{\text{Dettes}}{\text{Achats TTC}} \times 360$	Il mesure la durée moyenne en jours du crédit obtenu par l'entreprise de la part de ses fournisseurs.

Source : Reproduit de « l'octroi de crédit, risques et garanties « *cas d'un crédit d'investissement BNA agence 587* » », par KAROUS, O, KANDI, H. 2016, Université Abderrahmane Mira, Bejaïa, p. 36.

Section 02 : Critères d'évaluation d'un projet d'investissement dans un avenir certain

Sur la base de l'étude technico-économique fournie par le demandeur de crédit, une analyse du projet sera effectuée. En effet, la banque ne se limitera pas à l'étude effectuée par son client potentiel en termes de plan de financement et d'indicateurs de rentabilité.

Nous présenterons dans cette section les principaux indicateurs souvent utilisés par la banque pour l'analyse de ses projets d'investissement.

1. Valeur actuelle nette (VAN)

La VAN d'un projet d'investissement est défini comme l'actualisation du total des flux de trésorerie prévus générés par sa réalisation.

Elle peut être déterminée par la différence entre le flux de trésorerie actualisé à la date 0 et le capital d'investissement dérivé de la formule suivante²⁶ :

$$\text{VAN} = \sum_{i=1}^n \text{CF}(1+i)^{-n} - I_0$$

²⁶AYAD, Naima. «Politiques financières d'entreprise», [Notes fournies dans le cours], Université Abderrahmane Mira, Bejaïa, 2019, p. 6.

Chapitre III Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

Avec:

I₀: Investissement initial;

CF: Cash-flows;

t : Taux d'actualisation ;

n : Nombre d'années.

Autrement dit, la valeur actuelle nette, également appelée profit actualisé, est la différence entre la somme des cash-flows (flux de trésorerie) actualisés et du capital investi.

A .Interprétation

- Un projet ne doit être mis en œuvre que si sa VAN est positive ;
- Un projet est d'autant plus intéressant lorsque sa VAN est importante ;
- Lorsqu'on a le choix entre plusieurs projets mutuellement exclusifs, on doit choisir celui qui génère la VAN la plus élevée.

B .Avantages

- La VAN prend en compte la totalité des flux générés par le projet et peut tenir compte de toute la valeur créée à la fin de l'horizon économique ;
- La VAN de plusieurs projets est cumulative, elle permet donc d'évaluer rapidement toute de la richesse générée par l'entreprise lors de la formulation de plusieurs plans d'investissements ;
- La VAN comprend le coût de diverses sources de financement.

C. Inconvénients

- La VAN ne permet pas de comparer des projets d'investissement dont la durée de vie est différente ;
- La VAN dépend du taux d'intérêt utilisé.

Chapitre III Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

Si la $VAN > 0$: le projet d'investissement est acceptable, et permet de récupérer la dépense initiale tout en rémunérant le capital ;

Si la $VAN = 0$: l'investissement permet de récupérer la dépense initiale, mais ne permet pas à l'entreprise de s'enrichir. En d'autres termes, l'entreprise a fourni dans ce cas, un effort sans contrepartie que ce soit un gain ou une perte ;

Si la $VAN < 0$: le projet d'investissement n'est pas rentable. Il est automatiquement rejeté.

2. Taux de rentabilité interne (TRI)

Il s'agit du taux d'actualisation qui rend la VAN nulle. En d'autres termes, c'est le taux qui permet l'équivalence des cash-flows actualisés à l'investissement (la dépense) initial.

Le TRI se réalise grâce à l'équation suivante ²⁷:

$$TRI = \sum_{i=1}^n CF(1+t)^{-i} - I_0 = 0$$

Ou encore :

$$TRI = i \text{ inf.} + (i \text{ sup.} - i \text{ inf.}) \times \frac{VAN(+)-0}{VAN(+)-VAN(-)}$$

Le calcul pratique d'un TRI peut se faire soit par la résolution mathématique soit par l'interpolation linéaire (plusieurs essais successifs).

A. Interprétation

- Pour qu'un projet d'investissement soit intéressant et rentable, son TRI doit être élevé ;
- Pour qu'un projet d'investissement soit réalisable, son TRI doit dépasser le taux de rendement minimum requis par les investisseurs rationnels. Ce taux est alors appelé le taux de rejet ;

²⁷Ibid., p. 7.

Chapitre III Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

B. Avantages

Selon TEULIE et al « *L'avantage essentiel est lié au fait qu'aucun élément exogène n'intervient dans le classement des projets dans la mesure où le taux de rendement ressuis n'est pas pris en considération dans le calcul. C'est donc une technique qui ne prend en compte que les données propres à l'investissement. Ainsi, le TRI déterminé uniquement par le calcul est qualifié parfois de taux objectif par opposition au taux introduit dans le calcul de la VAN, qui sera lui, qualifié de taux subjectif* »²⁸.

C. Inconvénients

- Obtenu par l'annulation de la VAN, le TRI ne s'intéresse qu'au taux d'actualisation permettant la seule rémunération des apporteurs de fonds, mais ne vise pas à déterminer l'augmentation totale de la richesse apportée par le projet à l'entreprise ;
- Le risque de conflit avec la VAN ;
- L'existence possible de TRI multiples ou d'absence du TRI

3. Délai de récupération de l'investissement (DR)

Il correspond à la durée nécessaire pour récupérer l'investissement initial. Autrement dit, c'est le délai de recouvrement du capital investi.

Sa formule est la suivante :

$$DR = \sum_{i=1}^n CF(1+t)^{-i} = 0$$

Ou encore :

$$DR = \text{année inf.} + (\text{année sup.} - \text{année inf.}) \times \frac{\text{cumul inférieur CFA} - \text{Investissement initial}}{\text{cumul inférieur CFA} - \text{cumul supérieur CFA}}$$

Pour que le projet d'investissement soit accepté ou considéré acceptable, il faudrait que le délai de récupération soit inférieur à la durée de vie de l'investissement.

²⁸Ibid., p. 7.

Chapitre III Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

A. Interprétation

- Plus le délai de récupération est court, plus l'investissement est rentable (par rapport à une norme fixée au préalable par l'entreprise) ;
- Son utilisation correspond à ce que l'investissement soit plus intéressant que les flux financiers qu'il génère permettent de récupérer le plus rapidement possible le montant du capital initialement investi.

B. Avantages

- Concept simple (facile à calculer) et intuitif ;
- Norme intégrant de manière satisfaisante les risques technologiques, politiques et économiques ;
- Norme incluant les contraintes de liquidité (urgence, rapidité de récupération (recouvrement) des fonds...etc.).

C. Inconvénients

- N'inclut pas les flux après la date à laquelle ils sont égalisés ;
- Ne mesure pas la rentabilité réelle des investissements, mais seulement la liquidité du projet ;
- Tend à soutenir la vision à court terme de certains dirigeants dans la sélection des projets, et n'est pas propice à l'approche (méthode) qui prend en compte l'ensemble des éléments constitutifs de la valeur de ces projets.

4. Indice de profitabilité (IP)

L'indice de profitabilité est le rapport entre la somme des cash-flows actualisés et l'investissement initial. Il permet l'estimation des flux générés pour chaque dinar investi.

Il se calcule de la manière suivante ²⁹ :

$$IP = \sum_{i=1}^n \text{Cash – flows actualisés} / I_0$$

²⁹Ibid. p. 9.

Chapitre III Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

Pour que le projet soit rentable, l'IP doit être supérieur à 1. L'indice de profitabilité est un critère qui compense l'une des lacunes de la VAN qui ne peuvent être utilisées comme critère de sélection entre deux projets, dont la durée de vie est égale mais dont le coût initial est différent.

Interprétation

En termes d'analyse, l'IP peut être supérieur ou inférieur à l'unité.

IP>1 → projet financièrement rentable, création de valeur ;

IP<1 → projet financièrement non rentable, destruction de valeur ;

Les projets pour lesquels l'IP est le plus élevé doivent être acceptés jusqu'à épuisement de la ressource sur laquelle pèse la contrainte.

Section 03 : Critères d'évaluation d'un projet d'investissement dans un avenir incertain

Nous avons décrit précédemment la méthode la plus utilisée dans l'évaluation de la rentabilité des projets d'investissement.

Cette méthode est importante et peut être appliquée dans un avenir certain, c'est-à-dire que les cash-flows attendus sont estimés avec certitude. Cependant, l'avenir économique est parfois source d'incertitude, ce qui a potentiellement amené les sociétés d'investissement à prendre des risques car des méthodes ont été développées pour faire face à ces incertitudes.

Elles sont divisées en deux catégories, à savoir, les méthodes basées sur la théorie des jeux, autrement dit, l'avenir est absolument incertain, et celles basées sur les probabilités, c'est-à-dire, l'avenir est aléatoire.

L'investissement est un pari sur l'avenir, l'information est complètement absente dans une situation d'incertitude. Ainsi, il est question de prendre des décisions concernant des événements sur lesquels nous ne disposons d'aucune information. Pour faire face à de telles situations, nous expliquerons certaines méthodes ou critères mis en œuvre.

1. Les méthodes basées sur la théorie des jeux

Il existe différentes méthodes fondées sur la théorie des jeux (avenir d'incertitude absolue), chacune d'elles présente des avantages et des limites, et correspond en général à des

Chapitre III Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

caractéristiques multiples, qu'ils soient optimistes et non averse au risque ou au contraire pessimistes et présentent une aversion au risque.

1.1 Critères extrêmes

Dit extrême car chaque décision correspond à des conséquences extrêmes.

➤ Critère optimiste (Maximax)

C'est le critère du décideur optimiste, on choisit pour chaque investissement la situation la plus favorable, non averse au risque qui privilégie le gain (au détriment de la sécurité). Autrement dit, parmi les investissements, on choisit celui dont la VAN est plus élevée.

➤ Critère de Wald (Maximin)

Le critère de Wald est fondamentalement un critère de prudence recommande de choisir la solution qui maximise le rendement minimum pour chaque décision. Ce critère est également appelé **Maximin**.

1.2 Critères intermédiaires

Pas aussi intenses que les critères extrêmes, Les critères intermédiaires correspondent à des conséquences moyennes.

➤ Critère de Savage (Minimax)

Le critère de Savage suggère de choisir la solution qui minimise le maximum de regrets. Le regret correspond au manque à gagner résultant d'une décision. Il se mesure par la différence entre le gain obtenu avec cette décision et le gain obtenu par la meilleure décision possible.

➤ Critère de Laplace

Le critère de Laplace est basé sur le calcul d'une moyenne arithmétique des revenus attendus pour chacun des états de la nature et recommande de choisir la stratégie avec la moyenne la plus élevée.

➤ Critère de Hurwitz

Ce critère détermine la décision qui maximise le résultat moyen. Celui-ci correspond à la moyenne pondérée des valeurs minimales et maximales des décisions.

2. Les méthodes basées sur la prise en compte des probabilités

Les méthodes fondées sur la théorie des jeux (avenir d'incertitude absolue) sont multiples et variées. La démarche consiste généralement à construire des scénarios que l'on affecte d'une probabilité d'occurrence.

Sur la base des différents scénarios, nous déterminerons l'espérance mathématique, la variance et l'écart-type de la VAN³⁰.

➤ L'espérance mathématique de la VAN

L'espérance mathématique représente la moyenne des valeurs de la variable (VAN). Plus l'espérance mathématique est élevée, plus le projet est rentable.

Elle est représentée par [E(VAN)] et se calcule ainsi ³¹ :

$$E(VAN) = -I_0 + E(CF) \times (1 + t)^{-i}$$

➤ La variance de la VAN

La variance est un critère de risque, plus la variance est élevée plus le risque l'est aussi. Elle est représentée par [V(VAN)] et se calcule comme suit³² :

$$V(VAN) = \sum_{i=1}^n V(CF) \times (1 + t)^{-2i}$$

➤ L'écart-type de la VAN

L'écart-type est un indicateur qui nous renseigne sur la dispersion des valeurs de la VAN. Il est donné par la relation suivante :

³⁰ MEHELLEB, S, MEHELLEB, Y. Les modalités d'accord de crédit d'investissement : cas pratique de la DRE de la BNA de Bejaïa. Rapport de stage, Université Abderrahmane Mira, Bejaïa, 2019. p. 20.

³¹Ibid., p. 20

³²Ibid., p. 20

$$\sigma (\text{VAN}) = \sqrt{[\text{V}(\text{VAN})]}$$

Avec : $\sigma (\text{VAN})$: Espérance de la VAN

Conclusion

Il est primordial pour toute entreprise voulant investir et acquérir un crédit, de faire une étude préalable qui consiste tout d'abord en l'étude de la faisabilité du projet, ainsi qu'une évaluation des critères de rentabilité afin que la banque puisse analysé à son tour et prendre la décision ou non d'octroyé le crédit.

Ce chapitre a été consacré à la présentation des méthodes les plus utilisées dans l'évaluation de projets d'investissement. Tout d'abord, l'étude de la faisabilité du projet qui est divisé en deux analyses : une analyse technico-économique et une analyse financière. Et ensuite, l'étude des critères d'évaluation en avenir certain et incertain.

Cependant, nous n'avons exposé que certaines méthodes utilisées dans la prise en compte de l'incertitude, qu'elles soient aléatoires ou absolues. Ces méthodes sont multiples et variées, nous ne donnons qu'un aperçu afin d'avoir une idée générale.

Chapitre IV : Étude et analyse d'un dossier d'investissement

*« La différence entre un rêve et un projet,
C'est l'investissement qu'on y met. »*

Introduction

Dans ce chapitre nous étudierons un projet d'investissement d'une entreprise nouvellement créée afin de revoir toutes les étapes d'une opération d'évaluation de projet à savoir sa viabilité en premier et sa rentabilité en second, ainsi que les différents modes de financements pouvant influencer le choix de l'investisseur quant au mode de financement choisi à travers la rentabilité des capitaux. Notre cas pratique a fait l'objet d'une demande de financement auprès de la Banque de l'agriculture et du développement rural de BEJAIA, dans laquelle nous avons effectué notre stage. Cette banque est destinée à financer toutes les activités agricoles, agroalimentaires, pêches, élevages et artisanales ainsi que toutes activités destinées au développement du milieu rural, d'où le choix de l'investisseur quant à cette banque. Le dossier que nous avons traité nous a été fourni par le service crédit du groupe régional d'exploitation BADR de BEJAIA (GRE).

Section 01 : présentation de l'organisme d'accueil

L'objet de ce chapitre est de présenter l'organisme d'accueil qui nous a permis d'effectuer notre pratique. Nous commencerons dans un premier temps par la présentation du fonctionnement de l'agence BADR, l'évolution historique, pour enchaîner avec l'organisation de celle-ci, dans un second temps.

1. L'évolution et historique de la BADR

La Banque de l'Agriculture et de Développement Rural est une institution financière nationale créée le 13 mars 1982, sous la forme juridique de société par actions. Depuis 1990 son capital social est augmenté et atteint le seuil de 33 000 000 DA.

Elle a pour missions principales le développement du secteur agricole et la promotion du monde rural, constituée initialement de 140 agences, son réseau compte actuellement plus de 300 agences et 39 directions régionales. La densité de son réseau et l'importance de son effectif font de la BADR la première banque à réseau au niveau national. En vertu de la loi 90/10 du 14 avril 1990, relative à la monnaie et au crédit, la BADR est devenue une personne

Morale effectuant les opérations d'octroi des crédits, ainsi à la disposition de la clientèle les moyens de paiement et de gestion.

2 .Etapas d'évolution de la BADR

La BADR est une banque publique qui a pour mission le développement du secteur agricole et la promotion du monde rural.

Constitué initialement de 140 agences cédées la BNA. Son réseau compte actuellement plus de 290 agences et 41 directions régionales et locales.³³

De par la densité de son réseau et l'importance de son effectif, la BADR est classée par le « BANKERS ALMANACH » (édition 2001) première banque au niveau national, 1^{ère} ou niveau africain et 668^{ème} au niveau mondial sur environ 4100 banque classique.

Etablissement à vocation agricole à sa création, la BADR est devenue, au fil du temps, et notamment depuis la promulgation de la loi 90/10, une banque universelle qui intervient dans le financement de tous les secteurs d'activités.

Ainsi donc, les trois grandes étapes qui caractérisent l'évolution de la BADR sont :

3. Le rôle et l'objectif de l'agence

L'agence BADR exerce les activités d'une banque, elle traite toutes les opérations bancaires par confies la clientèle, ainsi elle mène une action continue en matière de collecte des ressources, elle met en place les crédits autorisés suivant les réalisations et veille au recouvrement dans les délais prévus.

L'agence élabore le budget prévisionnel en suivant les réalisations, elle propose à sa hiérarchie, toute amélioration et influence positivement sur le niveau des prestations rendues ou sur la rentabilité de la banque.

L'agence à une clientèle importante, on trouve des clients de secteur privés telles que les sociétés commerciales (le complexe EURL) ,et des clients de secteurs public, qui représente ses gros clients(CNAS) .

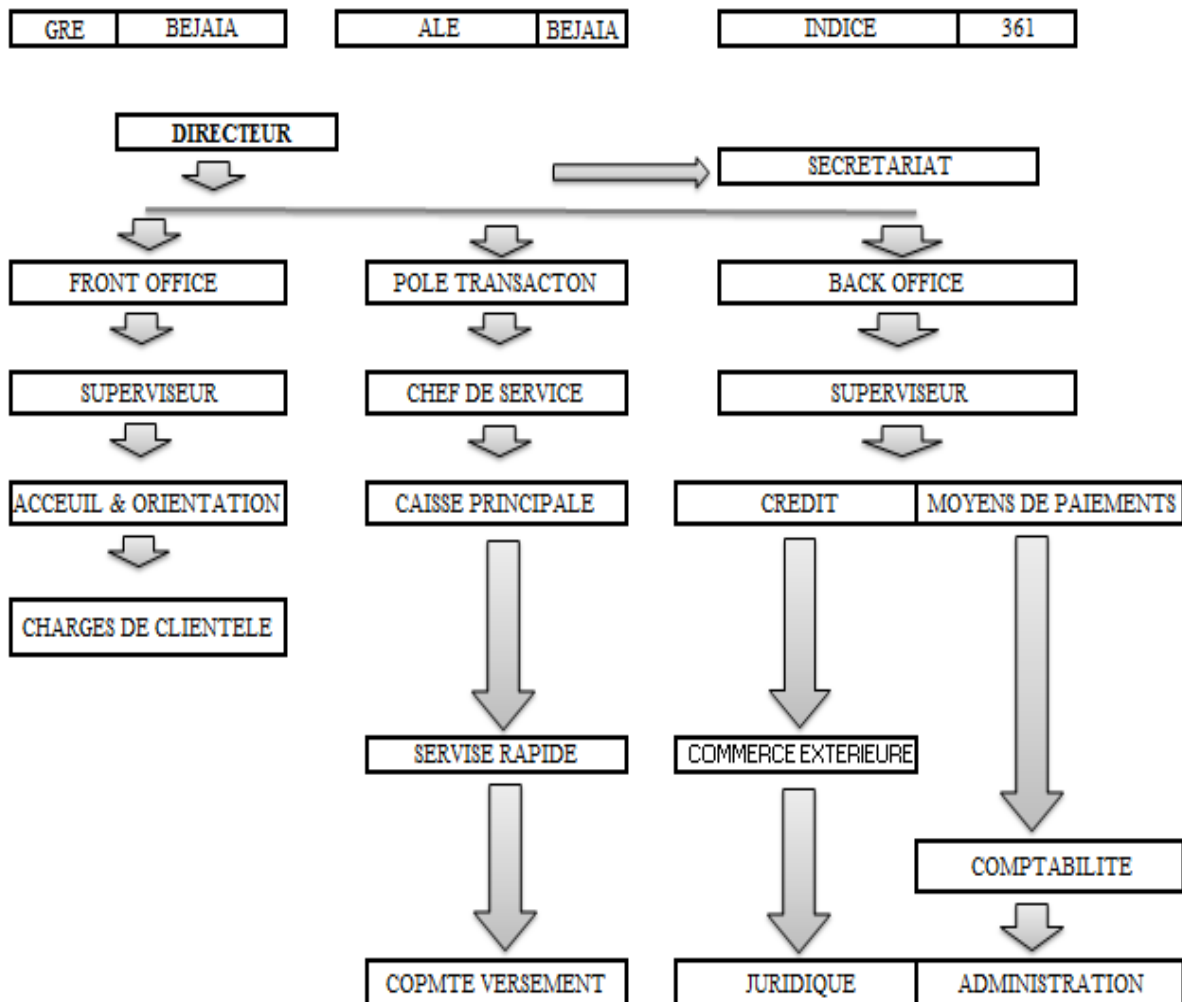
³³ Encarta BADR banque.

4. L'organigramme de l'agence

Figure 01 : organigramme de BADR 361 BEJAIA

DIRECTION GENERALE ADJOINTE / ADMINISTRATION ET MOYENS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES



5. Fonctionnement de l'agence

L'agence bancaire constitue la cellule de base de l'exploitation de la succursale et notamment dans la collecte et la distribution des ressources de la clientèle privée ou publique, elle veille sur la gestion du risque afin de conserver un portefeuille permanent.

5.1. Les services de l'agence

Les services de l'agence constituent la base de fonctionnement des opérations de la banque afin de répondre aux différentes préoccupations de ses clients.

➤ Le service engagement

Le service engagement est composé d'un chef de service et un chargé d'étude, d'un chargé de crédit.

Les fonctions principales de ce service à pour mission essentielle :

- L'étude et l'appréciation des risques ;
- La mise en place et le suivi des lignes de crédit autorisés,
- La confection et l'exploitation des statistiques d'engagement.

5.2. Organisation et rôle de service crédit

➤ Au niveau central

La fonction de crédit est prise en charge par la division de l'exploitation et animation commerciale qui à des relations fonctionnelles et hiérarchiques avec plusieurs directions centrales surtout :

- Direction du réseau d'exploitation ;
- Direction du financement de petites et moyennes entreprises ;
- Direction du crédit immobilier et crédits spécifiques ;
- Direction d'inspection générale ;
- Direction de la trésorerie et des marchés capitaux ;
- Donc toutes ces directions sont chargées de :
- Le traitement des dossiers de crédit en vue de leur présentation au comité de crédit direction générale ;
- La participation au conseil aux agences et succursales ;
- L'élaboration de toute étude, à caractère générale, sectoriel ou conjoncturel pour apprécier les différents risques.

➤ Au niveau local

Au niveau de la succursale, la fonction crédit est prise en charge par le département exploitation.

Ce département a pour mission principales :

- L'étude et le traitement des dossiers de crédit reçus des agences rattachées dans le montage et l'étude des dossiers ;
- L'assistance des agences rattachées dans le montage et l'étude des dossiers et dans l'es visites commerciales à la clientèle ;
- La surveillance de recueil et de la mise à jour des garanties exigées ;
- Le suivi de remboursement des crédits à l'échéance.

Section 02 : Analyse financière du demandeur de crédit

La banque sollicitée pour l'octroi d'un crédit d'investissement doit évaluer la rentabilité du projet d'investissement. Elle doit en effet s'assurer qu'à la fin du prêt, le créancier soit en mesure de rembourser son prêt (emprunt).

Pour cela, une analyse du projet est réalisée sur la base de l'étude technico-économique fournie par le demandeur de crédit.

Introduction sur le secteur d'activité

En Algérie, les industries alimentaires occupent depuis plusieurs années une place importante dans la balance commerciale agroalimentaire et figurent parmi les activités qui ont toujours retenues l'attention des pouvoirs publics, et ce depuis l'indépendance. Elle a toujours été l'un des éléments de la politique Algérienne en matière de sécurité alimentaire.

Eu égard à l'importance du lait et des produits laitiers pour le citoyen, il s'agit de la deuxième industrie, par ordre d'importance dans la branche agroalimentaire, et vu sa part dans le volume de la consommation. L'enquête de l'ONS relative à la consommation pour l'année 2002, situe le niveau à 82,6 litres/habitant, et 98 litres/ habitant en 2004.

Cette évolution est due principalement à l'ouverture de plusieurs centres de collecte et de conditionnement du lait dans différentes régions du pays ainsi que l'association des entreprises Algériennes avec des partenaires de dimension internationale.

1. Présentation de l'entreprise

Le demandeur de crédit est une Entreprise Individuelle (EI) spécialisée dans la fabrication et la vente de lait et de produits dérivés.

S'agissant d'une activité à forte valeur ajoutée dans les petits secteurs industriels et ayant une demande en constante augmentation. L'établissement s'est fixé l'objectif de développer la production laitière nationale, et ainsi participer à la couverture de la demande sur le marché.

Le client souhaite le renouvellement de la ligne de découvert de **6 MDA** pour combler les besoins de financement liés à l'exploitation de la petite unité de production de lait qui ne tardera pas à être déplacée vers un nouveau site.

L'affaire ayant pratiquement terminé la réalisation de sa nouvelle usine (deux hangars et un bâtiment administratif) qui peut d'ores et déjà abriter les nouveaux équipements permettant l'extension de sa capacité de production. Celui-ci est doté de toutes les commodités nécessaires.

Afin d'acquérir les nouveaux équipements liés à la chaîne de transformation de lait et dérivés nécessaires au lancement de la nouvelle unité de production, le client souhaite disposer d'un leasing de **40 MDA**.

2. Étude du dossier de crédit

Afin d'évaluer au mieux un projet d'investissement, il est nécessaire d'effectuer au préalable une étude technico-économique, qui est la première démarche dans la réalisation d'un nouveau projet, le lancement d'un nouveau produit ou la conquête d'un nouveau marché.

Elle permet de recueillir toutes les informations nécessaires relatives à l'entreprise (le lieu d'exploitation, les moyens humains...) et son environnement (les chiffres d'affaires prévisionnels, les concurrents...).

Cette étude est complétée par une analyse financière qui se définit comme un outil assurant l'évaluation de l'état des finances d'un projet d'investissement. Celle-ci permet d'évaluer la solvabilité, la rentabilité ainsi que l'équilibre financier du projet.

2.1 L'étude technico-économique

Rappelons que dans notre cas, il s'agit d'une entreprise de production de lait et dérivés. Le secteur agricole dans la wilaya où est implantée l'exploitation, est caractérisée par la polyculture. La situation des élevages est dominée par le bovin local situé généralement dans les communes montagneuses du fait de l'importance des prairies naturelles et zones de pâturages.

La politique du renouveau de l'économie agricole et rural mise en place par l'Etat, permettra le développement du secteur agricole, notamment le volet de la production animale en général et la filière lait en particulier.

Cette dernière ne disposait d'aucune laiterie dans la wilaya avant 2002. Actuellement, il en existe que deux (02) dont l'une d'entre elles est l'entreprise étudiée. À noter également, qu'il n'y a aucune unité qui produit les dérivés de lait. Cela atténue l'effet de concurrence et permet d'assurer un marché certain.

De même pour les prix à l'approvisionnement et à la commercialisation notamment du lait, sont administrés par l'Etat. Dans ce cas, le paramètre prix est négligeable.

En ce qui concerne les moyens humains, grâce à l'extension, l'entreprise compte créer vingt-cinq (25) postes d'emploi de différentes catégories (cadres et agents d'exécution).

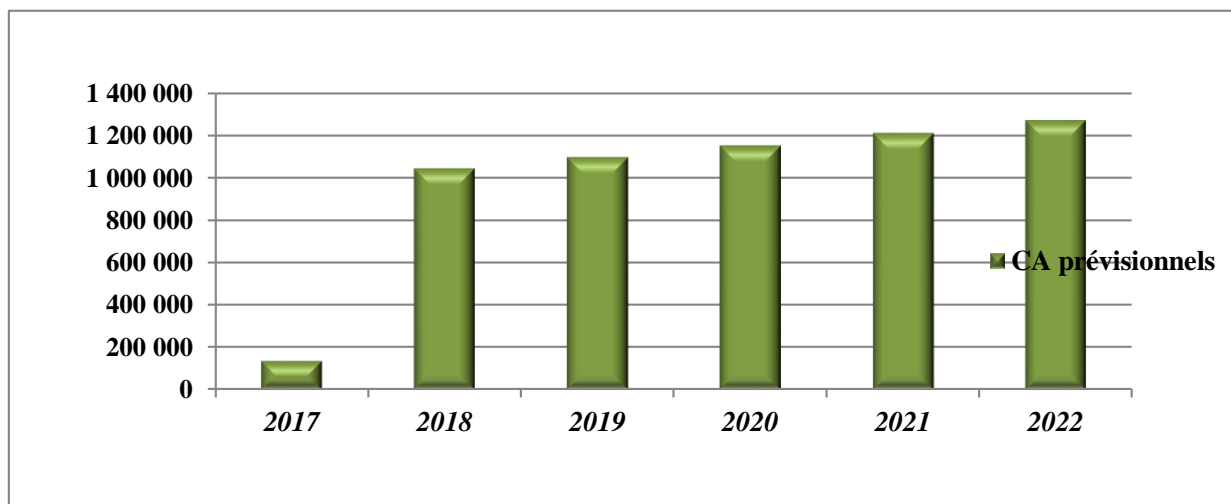
À propos des moyens de production, L'affaire a déjà commencé la réalisation de bâtiments administratifs et commerciaux, ainsi que l'acquisition de quelques équipements (machines de production et autres).

Quant aux chiffres d'affaires prévisionnels, l'étude faite par l'entreprise révèle les chiffres suivants (figure 03) :

Tableau 09 : Évolution des chiffres d'affaires prévisionnels

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CA prévisionnels en KDA	136 200	1 044 972	1 097 221	1 152 082	1 209 686	1 270 170

Figure 02 : Évolution des chiffres d'affaires prévisionnels



Source : Réalisée à partir des données de BADR.

2.2 L'étude financière

Comme un médecin face à un patient, le banquier doit diagnostiquer la situation et les exigences de l'entreprise qui le sollicite, puis lui recommander le crédit le plus approprié pour répondre aux besoins de financement exprimés.

L'analyse financière nous permettra d'expliquer la situation de l'entreprise à travers des chiffres, les aspects de l'entreprise donnés auparavant de manière théorique.

Cette étude est basée sur l'analyse de l'équilibre financier, de la structure, de la rentabilité et de la solvabilité du demandeur de crédit.

2.2.1 Étude des caractéristiques du projet

Le projet d'investissement couvre la réalisation de bâtiments industriels et administratifs, ainsi que l'acquisition d'équipements de production.

- Le coût du projet se présente comme suit :

Chapitre IV Étude et analyse d'un dossier d'investissement

Tableau 10 : Consistance et coût du projet d'investissement en DA

Désignation	Montant KDA
Bâtiments administratifs et commerciaux	95 183
Machines et autres	92 140
Total	187 323

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

- Répartition du montant de l'investissement : Le financement de l'investissement est assuré de la manière suivante :

Tableau 11 : Répartition du montant de l'investissement en DA

Mode de financement	Objet	Montant KDA	%
Fonds propres	Bâtiment administratif, hangars matériel et outillage déjà en exploitation	147 323	79%
Crédit bancaire leasing	Nouveaux équipements à acquérir	40 000	21%
Total		187 323	100%

Source : Réalisé à partir des données de BADR

- Caractéristiques du crédit : le leasing sollicité se caractérise par :

Tableau 12 : Caractéristiques du crédit (leasing)

Montant	40 000 KDA
Durée	5 ans
Annuité	8 000 KDA

Source : Réalisé à partir des données de BADR

2.2.2 Analyse de l'équilibre financier

L'équilibre financier est analysé à partir du calcul des trois indicateurs d'équilibre fondamentaux (qui sont des outils d'évaluation et d'aide à la décision) : le fond de roulement net global, le besoin en fond de roulement et la trésorerie nette.

Chaque indicateur est calculé par la différence entre un montant des ressources et un montant des emplois qui correspondent au même cycle. Ils ont pour objectif l'atteinte de l'équilibre financier.

Celle-ci est une analyse profonde de la structure financière de l'entreprise.

Avant de passer à l'étude de l'équilibre financier, il est primordial de transformer les bilans comptables en bilans fonctionnels.

Nous vous présentons ci-dessous, les bilans fonctionnels actif et passif après avoir apporté les modifications nécessaires.

La banque a mis à notre disposition des bilans comptables de l'entreprise (Annexe 01 et 02) que nous avons reclassée en bilans fonctionnels. Ils sont indiqués ci-dessous :

Chapitre IV Étude et analyse d'un dossier d'investissement

Tableau 13 : Bilan fonctionnel actif en DA

ACTIF	2018(N)	2019(N+1)	2020(N+2)	2021(N+3)	2022(N+4)
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	187 323 510	187 323 510	187 323 510	187 323 510	187 323 510
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-		
Emplois stables I	187 323 510	187 323 510	187 323 510	187 323 510	187 323 510
Stocks et encours	7 350 000	7 717 500	8 103 375	8 508 544	8 933 971
Créances et autres emplois assimilés	14 300 000	15 015 000	15 765 750	16 554 038	17 381 174
Charges constatées d'avance	-	-	-	-	-
Actif Circulant II	21 650 000	22 732 500	23 869 125	25 062 582	26 315 145
Trésorerie Active III	85 040 490	189 997 637	301 521 650	420 269 122	546 402 287
TOTAL (I+II+III)	294 014 000	400 053 647	512 714 285	632 655 214	760 040 942

Source : Réalisé à partir des données de BADR

Tableau 14 : Bilan fonctionnel passif en DA

Passif	2018 (N)	2019 (N)	2020 (N+2)	2021 (N+3)	2022 (N+4)
Capitaux Propres	231 420 575	321 902 735	418 987 370	523 332 856	635 102 727
Provisions	-	-	-	-	-
Amortissements et dépréciations	23 187 175	46 374 350	69 561 525	92 748 700	115 935 875
Emprunt auprès des établissements de crédits	24 000 000	16 000 000	8 000 000		
Ressources Durables I	278 607 750	384 277 085	496 548 895	616 081 556	751 038 602
Dettes fournisseurs	6 750 000	7 087 500	7 441 875	7 813 968	8 204 666
Dettes fiscales et sociales	-	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-	-
Passif Circulant II	6 750 000	7 087 500	7 441 875	7 813 968	8 204 666
Trésorerie Passive III	8 656 250	8 689 062	8 723 515	8 759 690	797 674
TOTAL (I+II+III)	294 014 000	400 053 647	512 714 285	632 655 214	760 040 942

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

Chapitre IV Étude et analyse d'un dossier d'investissement

À partir des bilans fonctionnels détaillés, nous pouvons élaborer les bilans fonctionnels en grande masse. Ces derniers regroupent les ressources et les emplois en quatre grandes masses. L'évaluation de ces grandes masses, constitue l'analyse de la structure financière qui a pour but de porter un jugement sur les équilibres financiers fondamentaux.

Tableau 15 : Bilan fonctionnel actif en grande masse en DA

Actif	2018 (N)	2019 (N+1)	2020 (N+2)	2021 (N+3)	2022 (N+4)
Emplois stables	187 323 510	187 323 510	187 323 510	187 323 510	187 323 510
Actif circulant	21 650 000	22 732 500	23 869 125	25 062 582	26 315 145
Trésorerie active	85 040 490	189 997 637	301 521 650	420 269 122	546 402 287

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

Tableau 16 : Bilan fonctionnel passif en grande masse en DA

Passif	2018 (N)	2019 (N+1)	2019 (N+1)	2021 (N+3)	2022 (N+4)
Ressources durables	278 607 750	384 277 085	496 548 895	616 081 556	751 038 602
Passif circulant	6 750 000	7 087 500	7 441 875	7 441 875	8 204 666
Trésorerie passive	8 656 250	8 689 062	8 723 515	8 759 690	797 674

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

• Calcul du FRNG

Le fond de roulement net global se calcule par le haut ou par le bas du bilan, grâce aux formules suivantes :

- Par le haut du bilan :

$$\text{FRNG} = \text{ressources durables (capitaux permanents)} - \text{emplois stables (actifs fixes)}$$

- Par le bas du bilan :

$$\text{FRNG} = (\text{actif circulant} + \text{trésorerie active}) - (\text{passif circulant} + \text{trésorerie passive})$$

Chapitre IV Étude et analyse d'un dossier d'investissement

Tableau 17 : Calcul du FRNG en DA

Désignation	2018 (N)	2019 (N+1)	2020 (N+2)	2021 (N+3)	2022 (N+4)
Par le haut du bilan					
Ressources Durables	278 607 750	384 277 085	496 548 895	616 081 556	751 038 602
Emplois Stables	187 323 510	187 323 510	187 323 510	187 323 510	187 323 510
FRNG	91 284 240	196 953 575	309 225 385	428 758 046	563 715 092
par le bas du bilan					
AC	21 650 000	22 732 500	23 869 125	25 062 582	26 315 145
Trésorerie Active	85 040 490	189 997 637	301 521 650	420 269 122	546 402 287
Passif Circulant	6 750 000	7 087 500	7 441 875	7 813 968	8 204 666
Trésorerie Passive	8 656 250	8 689 062	8 723 515	8 759 690	797 674
FRNG	91 284 240	196 953 575	309 225 385	428 758 046	563 715 092

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

Interprétation des résultats

Dans notre cas, le FRNG est positif durant les cinq (05) années sur les quelles porte l'étude (FRNG > 0). Ce qui indique que les capitaux permanents sont supérieurs à l'actif immobilisé.

Il est également en nette évolution, allant de **91 284 240DA** en première année, pour atteindre **563 715 092DA** en dernière année.

Cela signifie que les ressources durables (les capitaux permanents) ont pu financer les besoins liés au cycle d'exploitation. L'équilibre financier est donc respecté.

L'entreprise dispose dans ce cas d'une marge de sécurité financière qui permet de satisfaire ses besoins financiers à long et à court terme.

- **Calcul du BFR**

Le besoin en fond de roulement se calcul comme suit :

$$\text{BFR} = \text{actif circulant} - \text{passif circulant}$$

Chapitre IV Étude et analyse d'un dossier d'investissement

Tableau 18 : Calcul du BFR en DA

Désignation	2018 (N)	2019 (N+1)	2020 (N+2)	2021 (N+3)	2022 (N+4)
Actif Circulant	21 650 000	22 732 500	23 869 125	25 062 582	26 315 145
passif Circulant	6 750 000	7 087 500	7 441 875	7 813 968	8 204 666
BFR	14 900 000	15 645 000	16 427 250	17 248 614	18 110 479

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

Interprétation des résultats

Le BFR enregistré est positif durant les cinq (05) années sur lesquelles porte l'étude (BFR > 0). Autrement dit, les emplois d'exploitation sont supérieurs aux ressources d'exploitation.

Ceci est dû aux ressources d'exploitation qui ne couvrent pas les emplois d'exploitation. Le besoin exprimé durant cette période est satisfait par le FRNG dégagé

• Calcul de la TN

La trésorerie nette se calcule comme suit :

$$\text{TN} = \text{FRNG} - \text{BFR}$$

Ou encore :

$$\text{TN} = \text{Trésorerie active} - \text{Trésorerie passive}$$

Tableau 19 : Calcul de la trésorerie en DA

Désignation	2018 (N)	2019 (N+1)	2020 (N+2)	2021 (N+3)	2022 (N+4)
FRNG	91284240	196953575	309225385	428758046	563715092
BFR	14900000	15645000	16427250	17248614	18110479
TN	76384240	181308575	292798135	411509432	545604613
<i><u>ou encore</u></i>					
Trésorerie Active	85 040 490	189 997 637	301 521 650	420 269 122	546 402 287
Trésorerie Passive	8 656 250	8 689 062	8 723 515	8 759 690	797 674
TN	76 384 240	181 308 575	292 798 135	411 509 432	545 604 613

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

Interprétation des résultats

La trésorerie nette est positive (saine) pour les cinq années ($TN > 0 \Rightarrow FRNG > BFR$). Cela signifie qu'une partie des capitaux permanents a été employée dans les actifs circulants de trésorerie. Ainsi, les ressources financières de l'entreprise sont suffisantes pour couvrir ses besoins.

Étant donné que la situation est assez saine, même après avoir financé le BFR, l'entreprise peut dégager une trésorerie.

Une trésorerie trop importante, dite oisive, est considérée comme thésaurisation ou encore comme de l'argent non fructifié. Cependant, il vaudrait mieux investir, ou recourir à des placements financiers pour générer des gains.

2.2.3 Analyse de l'activité de l'entreprise

Pour analyser l'activité de l'entreprise, le document de base est le tableau des comptes de résultats (Annexe 03). Ce dernier sera utilisé pour calculer les soldes intermédiaires de gestion (SIG) ainsi que la capacité d'autofinancement (CAF).

Tableau 20 : Calcul des soldes intermédiaires de gestion en DA

Désignation	2018 (N)	2019 (N+1)	2020 (N+2)	2021 (N+3)	2022 (N+4)
Chiffre d'affaires	1044972000	1097220600	1152081630	1209685682	1270169967
Production stockée / immobilisée (+)	-	-	-	-	-
I. PRODUCTION DE L'EXERCICE	1044972000	1097220600	1152081630	1209685682	1270169967
Consommation (-)	884568600	928797030	975236882	1023998726	1075198662
Δ stock de matières et de marchandises (-)	-	-	-	-	-
Services extérieurs et autres consommations (-)	8544160	8800485	9064500	9336435	9803256
II. VALEUR AJOUTEE	151859240	159623085	167780248	176350521	185168049
Subventions d'exploitation reçues (+)	-	-	-	-	-
Salaires et charges sociales (-)	30375000	31893750	33488438	35162860	36921003
Impôts et taxes (-)	11000000	11500000	12100000	12375000	12650000
Résultat sur opérations en commun (+)	-	-	-	-	-
III. EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	110484240	116229335	122191810	128812661	135597046

Chapitre IV Étude et analyse d'un dossier d'investissement

Autres produits (+)	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements (-)	23187175	23187175	23187175	23187175	23187175
Autres charges (-)	-	-	-	-	-
IV. RESULTAT D'EXPLOITATION	87297065	93042160	99004635	105625486	112409871
Produits financiers (+)	-	-	-	-	-
Charges financières (-)	3200000	2560000	1920000	1280000	640000
V. RESULTAT FINANCIER	-3200000	-2560000	-1920000	-1280000	-640000
VI. RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	84097065	90482160	97084635	104345486	111769871
Produits nets sur opérations de gestion (+/-)	-	-	-	-	-
Produits nets sur opérations de capital (+/-)	-	-	-	-	-
Dotations aux provisions exceptionnelles (-)	-	-	-	-	-
VII. RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	-	-	-
Participations des salariés (-)	-	-	-	-	-
Impôts sur les sociétés (-)	15978442	17191610	18446081	19825642	21236275
VIII. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	68118623	73290550	78638554	84519844	90533596

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

Avec :

Production de l'exercice = Chiffre d'affaires + Production stockée + Production immobilisé

Valeur ajoutée = Production de l'exercice - Consommation - Δ stock de matières et de marchandises
- Services extérieurs et autres consommations

Excédent brut d'exploitation = Valeur ajoutée + Subventions d'exploitation reçues - Salaires et charges sociales - Impôts et taxes - Résultat sur opérations en commun

Résultat d'exploitation = EBE + Autres produits - Dotations aux amortissements - Autres charges.

Résultat financier = Produits financiers – Charges financières.

Résultat courant avant impôts = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

Résultat exceptionnel = Produits exceptionnels – Charges exceptionnelles.

Résultat net de l'exercice = Résultat courant avant impôts + Résultat exceptionnel - Participations des salariés - Impôts sur les sociétés.

Interprétation des résultats

Le résultat de l'exercice est positif pour toutes les années ;

Une croissance est constatée d'une année à une autre. Ce résultat est construit par les indicateurs et les soldes intermédiaire de gestion qui se présentent comme suit :

La valeur ajoutée de l'entreprise est positive et significative, elle représente la richesse brute de l'entreprise ;

L'entreprise a réalisé un excédent brut d'exploitation tout au long de la période grâce à l'importance de sa valeur ajoutée, ce qui signifie qu'elle dégage suffisamment de ressources pour financer son cycle d'exploitation ;

Le résultat financier est négatif cela est dû à l'absence de produits financiers ;

À partir de l'étude par l'analyse financière effectuée, l'entreprise présente des indicateurs encourageants. Les résultats révélés par cette approche d'analyse, nous renseigne d'une bonne santé financière de l'entreprise.

Chapitre IV Étude et analyse d'un dossier d'investissement

Au terme de notre étude, nous pouvons conclure que l'entreprise arrive à réaliser un équilibre financier ce qui signifie qu'elle est en bonne santé financière. Celle-ci est rentable et il lui est possible de contracter le crédit.

En revanche, l'étude doit être complétée par l'étude de la rentabilité du projet d'investissement et pour cela nous devons procéder à la détermination et à l'analyse des critères d'évaluation.

• Calcul de la CAF à partir de l'EBE

Tableau 21 : Calcul de la CAF (méthode soustractive)

	Désignation	2018 (N)	2019 (N+1)	2020 (N+2)	2021 (N+3)	2022 (N+4)
	Excédent Brut d'Exploitation EBE	110 484 240	116 229 335	122 191 810	128 812 661	135 597 046
+	Transfert de charges (d'exploitation)	-	-	-	-	-
+	Autres produits (d'exploitation)	-	-	-	-	-
-	Autres charges (d'exploitation)	-	-	-	-	-
+/-	Quote-part de résultat sur opération faites en commun	-	-	-	-	-
+	Produits financiers	-	-	-	-	-
-	Charges financières	3 200 000	2 560 000	1 920 000	1 280 000	640 000
+	Produits exceptionnels	-	-	-	-	-
-	Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-
-	Participations des salariés aux résultats	-	-	-	-	-
-	Impôt sur les bénéfices	15 978 442	17 191 610	18 446 081	19 825 642	21 236 275
=	CAF	91 305 798	96 477 725	101 825 729	107 707 019	113 720 771

Source : Réalisé à partir des données de BADR

Chapitre IV Étude et analyse d'un dossier d'investissement

• Calcul de la CAF à partir du résultat net

Tableau 22 : Calcul de la CAF (méthode additive)

	Désignation	2018 (N)	2019 (N+1)	2020 (N+2)	2021 (N+3)	2022 (N+4)
	Résultat net de l'exercice	68 118 623	73 290 550	78 638 554	84 519 844	90 533 596
+	Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	23 187 175	23 187 175	23 187 175	23 187 175	23 187 175
-	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-	-	-	-
+	Charges exceptionnelles (op. faites en capital)	-	-	-	-	-
-	Produits exceptionnels (op. faites en capital)	-	-	-	-	-
-	Quotes-parts des subventions d'investissement	-	-	-	-	-
=	CAF	91 305 798	96 477 725	101 825 729	107 707 019	113 720 771

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

Interprétation des résultats

L'entreprise a réalisé une capacité d'autofinancement positive durant toutes les années sur lesquelles porte l'étude et en s'améliorant d'une année à une autre.

Cela signifie que l'entreprise se crée donc de nouvelles richesses et est en mesure de rembourser ses emprunts, de financer ses immobilisations, d'améliorer son niveau en fond de roulement et aussi de rémunérer ses capitaux investis.

2.2.4 Analyse des ratios

Afin de mieux cerner les forces et faiblesses de l'entreprise, une analyse des ratios est menée. Ceci permet également de suivre l'évolution de la situation financière du.

Pour cela une série de ratios sera calculée comme suit :

• L'analyse par les ratios de structure financière

Tableau 23 : Calcul des ratios de structure financière

Ratios	Formules	2018	2019	2020	2021
Financement permanent	$\frac{\text{Capitaux Permanents}}{\text{Actif fixe}}$	1,49	2,05	2,65	3,29
Financement propre	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Actif fixe}}$	1,24	1,72	2,24	2,79
Financement des investissements	$\frac{\text{Actif fixe}}{\sum \text{Actif}}$	0,64	0,47	0,37	0,30
Financement total	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\sum \text{Passif}}$	0,79	0,80	0,82	0,83

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

Interprétation des résultats

Le ratio de financement permanent exprime des taux supérieurs à **1** avec une nette évolution. Cela révèle que l'actif immobilisé (actif fixe) est totalement financé par des capitaux longs (permanents).

Le ratio de financement propre indique également des taux supérieurs à **1**. Comme pour le précédent, il nous indique que l'actif immobilisé est totalement financé par des capitaux longs mais plus précisément par des capitaux propres.

Le ratio de financement des investissements est en légère régression, passant de **64%** la première année à **25%** la dernière année. Ce qui démontre l'importance de la politique d'investissement.

Chapitre IV Étude et analyse d'un dossier d'investissement

Le ratio de financement total indique des taux pratiquement stables qui avoisinent les **80%**. Ce ratio estime la part des ressources propres dans la structure globale de l'entreprise.

Par conséquent, ces ratios permettent d'apprécier la solidité de la structure (situation) financière de l'entreprise.

• L'analyse par les ratios de rentabilité

Tableau 24 : Calcul des ratios de rentabilité

Ratio	formule	2018	2019	2020	2021	2022
Rentabilité commerciale	$\frac{\text{Résultat Net}}{\text{Chiffre d'affaires HT}}$	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07
Rentabilité économique	$\frac{\text{RN} + \text{IBS} + \text{impôt et taxes} + \text{Ch. fin}}{\text{Capitaux permanents}}$	0,35	0,27	0,22	0,19	0,17
Rentabilité financière	$\frac{\text{Résultat Net}}{\text{Capitaux propres}}$	0,29	0,23	0,19	0,16	0,14

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

Interprétation des résultats

Les ratios de rentabilité représentent des taux positifs en légère régression pour les actifs (rentabilité économique) et les capitaux propres (rentabilité financière). En dépit de la régression enregistrée, ces taux dépassent les **10%**. Ce qui exprime que l'entreprise est rentable.

(05) années sur lesquelles porte l'étude. Ce qui signifie que le chiffre d'affaires contribue convenablement à la réalisation des résultats.

Remarque : lorsque les taux sont inférieurs à **5%** => la rentabilité est faible ;

Lorsque les taux sont entre **5%** et **10%** => la rentabilité est moyenne ;

Lorsque les taux sont supérieurs à **10%** => la rentabilité est bonne.

• L'analyse par les ratios de solvabilité

Tableau 25 : Calcul des ratios de solvabilité

ratio	formule	2018	2019	2020	2021	2022
Indépendance financière	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\Sigma \text{ Passif}}$	0,79	0,80	0,82	0,83	0,84
Autonomie financière	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\Sigma \text{ Dettes}}$	7,53	13,94	27,13	66,97	77,41
Capacité de remboursement	$\frac{\text{DLMT}}{\text{CAF}}$	0,26	0,17	0,08	-	-

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

Interprétation des résultats

Le ratio d'indépendance financière révèle des taux plutôt stables qui frôlent les **80%**. Tandis que le ratio d'autonomie financière exprime des taux en nette progression.

Comme leurs noms l'indiquent, ces deux ratios nous renseignent sur la capacité de l'entreprise à être indépendante et autonome financièrement.

La capacité de remboursement présente des taux en légère décroissance pour les trois premières années jusqu'à ce qu'elle s'annule pour les deux années restantes. Ces taux montrent que le niveau d'endettement ne dépasse pas **26%** de la capacité d'autofinancement.

Ces ratios de solvabilité représentent des taux satisfaisants, l'entreprise jouit d'une indépendance financière et exprime une aisance à honorer ses engagements.

Chapitre IV Étude et analyse d'un dossier d'investissement

• L'analyse par les ratios de rotation

Tableau 26 : Calcul des ratios de rotation

Ratio	Formule	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
Rotation des stocks	$\frac{\text{Stock moyen}}{\text{Achat} + \Delta \text{ stocks}} \times 360$	3,91	2,92	2,92	2,92	2,92
Rotation des crédits clients	$\frac{\text{Clients et comptes rattachés} + \text{EENE}}{\text{Chiffre d'affaires TTC}} \times 360$	4,14	4,14	4,14	4,14	4,14
Rotation des dettes fournisseurs	$\frac{\text{Fournisseurs et comptes rattachés}}{\text{Achats TTC}} \times 360$	2,31	2,31	2,31	2,31	2,31

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

Interprétation des résultats

Le ratio de rotation des stocks indique que les stocks restent en moyenne **3 à 4 jours** avant d'être renouvelés.

Le ratio de rotation des crédits clients révèle que la durée moyenne des délais accordés aux clients est de **4 jours**.

Le ratio de rotation des dettes fournisseurs permet de déterminer la fréquence à laquelle l'entreprise est censée régler ses fournisseurs. Dans notre cas, la moyenne des délais obtenus auprès des fournisseurs est de **2 jours**.

Le délai de rotation des crédits clients est supérieur à celui des crédits fournisseurs. Ceci peut être négatif pour l'entreprise et peut entraîner des difficultés de trésorerie.

Section 03 : Évaluation de la rentabilité du projet d'investissement

À partir du moment où les paramètres financiers et non financiers de l'investissement sont connus et chiffrés, la rentabilité financière du projet peut être calculée et ceci à partir des données de l'entreprise fournies par la banque. Cela se fera à partir de l'utilisation de plusieurs formules et méthodes détaillées dans le deuxième chapitre.

Chapitre IV Étude et analyse d'un dossier d'investissement

Cependant, cette section sera consacrée à l'étude de la rentabilité du dossier de crédit d'investissement.

1. Détermination du plan de financement initial

Tableau 27: Calcul de la CAF avant financement en DA

Désignation	2018	2019	2020	2021	2022
CA	1 044 972 000	1 097 220 600	1 152 081 630	1 209 685 682	1 270 169 967
Total des charges	934 487 760	980 991 265	1 029 889 820	1 080 873 021	1 134 572 921
Excédent Brut d'Exploitation	110 484 240	116 229 335	122 191 810	128 812 661	135 597 046
Amortissement	23 187 175	23 187 175	23 187 175	23 187 175	23 187 175
Résultat Brut d'Exploitation	87 297 065	93 042 160	99 004 635	105 625 486	112 409 871
IBS 19%	16 586 442	17 678 010	18 810 881	20 068 842	21 357 875
Résultat Net	93 897 798	98 551 325	103 380 929	108 743 819	114 239 171
Amortissement	23 187 175	23 187 175	23 187 175	23 187 175	23 187 175
CAF avant financement	117 084 973	121 738 500	126 568 104	131 930 994	137 426 346

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

Les cash-flows représentent l'ensemble des flux de trésorerie (liquidités) générés par les activités d'une entreprise. Ceux-ci constituent un bon moyen qui permet aux analystes et aux créanciers d'appréhender la continuité (pérennité) et la solvabilité d'une entreprise. Ce sont aussi des indicateurs permettant de connaître les capacités (aptitudes) de l'entreprise à financer ses investissements.³⁴

³⁴Cash flow : définition, calcul et traduction [en ligne], [Consulté le 23/05/2020], disponible sur : <https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-comptable-et-fiscal/1198371-cash-flow-definition-calcul-et-synonymes/>.

Tableau 28 : Calcul du plan de financement initial en DA

Désignation	2018	2019	2020	2021	2022
Ressources					
Durables					
CAF avant financement	117 084 973	121 738 500	126 568 104	131 930 994	137 426 346
Total RD	117 084 973	121 738 500	126 568 104	131 930 994	137 426 346
Emplois Stables					
Investissements	187 323 000	-	-	-	-
ΔBFR	14 900 000	745 000	782 250	821 364	861 865
Total ES	202 223 000	745 000	782 250	821 364	861 865
Cash-flows (RD-ES)	-85 138 027	120 993 500	125 785 854	131 109 630	136 564 481
Cash-flows cumulés	-85 138 027	35 855 472	161 641 327	292 750 956	429 315 437

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

2. Détermination des critères de rentabilité

Appelés également les critères d'évaluation d'un projet d'investissement et comme expliqué précédemment, les critères utilisés dans l'évaluation financière des projets d'investissement sont : la VAN, le TRI, le DR et enfin l'IP.

2.1 Détermination de la valeur actuelle nette

Tableau 29 : Détermination de la VAN en DA

Désignation	2018	2019	2020	2021	2022
Cash-flows cumulés	-85 138 027	35 855 472	161 641 327	292 750 956	429 315 437
Taux d'actualisation 8,75%	0,91954023	0,845554234	0,777521135	0,714961963	0,657436288
Cash-flows actualisés	-78 287 841	30 317 746	125 679 548	209 305 798	282 247 547
Σ Cash-flows actualisés					569 262 798
Investissement Initial (I0)					187 323 000
VAN					381 939 798

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

Chapitre IV Étude et analyse d'un dossier d'investissement

Interprétation des résultats

L'investissement est rentable lorsque la valeur actualisée des recettes prévues est supérieure au montant des capitaux investis. Ici, la VAN est positive ($VAN > 0$) et d'un montant de **381 939 798DA**. Elle montre que le projet d'investissement présente une forte rentabilité par rapport aux capitaux investis.

Le projet est rentable puisque les CFA permettent de récupérer l'investissement initial (I0) et de dégager un surplus de trésorerie.

2.2 Détermination du taux de rentabilité interne

Tableau 30 : Actualisation au taux de 22% en DA

Désignation	2018	2019	2020	2021	2022
Cash-flows	-85 138 027	120 993 500	125 785 854	131 109 630	136 564 481
Taux d'actualisation 22%	1	1	1	0	0
Cash-flows actualisés	-69 785 268	81 290 983	69 271 136	59 182 767	50 528 756
Σ Cash-flows actualisés					190 488 374
Investissement Initial (I0)					187 323 000
VAN					3 165 374

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

Tableau 31 : Actualisation au taux de 23% en DA

Désignation	2018	2019	2020	2021	2022
Cash-flows	-85 138 027	120 993 500	125 785 854	131 109 630	136 564 481
Taux d'actualisation 23%	1	1	1	0	0
Cash-flows actualisés	-69 217 908	79 974 552	67 595 295	57 281 469	48 507 869
Σ Cash-flows actualisés					184 141 277
Investissement Initial (I0)					187 323 000
VAN					-3 181 723

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

Par la méthode de l'interpolation linéaire nous obtenons :

Pour $i = 22\%$ $VAN = 3 165 374$

Chapitre IV Étude et analyse d'un dossier d'investissement

$$\text{TRI} = ? \text{ VAN} = 0$$

$$\text{Pour } i = 23\% \text{ VAN} = -3\,181\,723$$

$$\text{TRI} = 22 + (23 - 22) \times \frac{3\,165\,374}{0\,3\,165\,374 - (-3\,181\,723)}$$

$$\text{TRI} = \mathbf{22,50\%}$$

Interprétation des résultats

Le TRI d'un investissement se réalise grâce à l'équation suivante :

$$\Sigma \text{ Cash-flows actualisés} - \text{IO} = 0$$

Autrement dit, c'est le taux d'actualisation qui annule la VAN, c'est-à-dire $\text{VAN} = 0$. Ici, le taux de rentabilité interne qui permet une équivalence entre le coût de l'investissement et les flux futurs espérés est de **22,50 %**.

2.3 Détermination de délai de récupération

Tableau 32 : Détermination des Cash-flows cumulés en DA

Désignation	2018	2019	2020	2021	2022
Cash-flows actualisés	-78 287 841	30 317 746	125 679 548	209 305 798	282 247 547
Cash-flows actualisés cumulés	-78 287 841	-47 970 095	77 709 453	287 015 251	569 262 798

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

Par la méthode de l'interpolation linéaire nous obtenons :

$$n = 3 \text{ (2018) CFA cumulés} = 77\,709\,453$$

$$n = ? \text{ CFA cumulés} = \text{IO} = 187\,323\,000$$

$$n = 4 \text{ (2019) CFA cumulés} = 287\,015\,251$$

$$\text{DR} = 3 + (4 - 3) \times \frac{77\,709\,453 - 187\,323\,000}{77\,709\,453 - 287\,015\,251}$$

$$\text{DR} = \mathbf{3,223 = 3 \text{ ans, 2 mois et 20 jours.}}$$

Interprétation des résultats

Le DR est de **3 ans, 2 mois et 20 jours**. Le calcul de ce délai est utile à la banque pour déterminer le différé qu'elle peut accorder pour le remboursement de son prêt.

2.4 Détermination de l'indice de profitabilité

Rappelons que :

$$IP = \Sigma \text{Cash-flows actualisés} / IO$$

En appliquant la formule su citée nous obtenons :

$$IP = \frac{569\,262\,798}{187\,323\,000}$$

$$IP = \mathbf{3,04}.$$

Interprétation des résultats

L'indice de profitabilité est supérieur à **1**, cela signifie que le projet est financièrement rentable et crée de valeur.

L'IP est de **3.04**, cela signifie que pour chaque dinar investi, **2,04DA** seront générés. Ceci représente un gain important pour l'entreprise.

L'importance de l'IP signifie aussi la rentabilité du projet d'investissement. Donc, selon cet indice il est acceptable d'investir.

Chapitre IV Étude et analyse d'un dossier d'investissement

3. Détermination du plan de financement final

Tableau 33 : Calcul de la CAF après financement en DA

Désignation	2018	2019	2020	2021	2022
CA	1 044 972 000	1 097 220 600	1 152 081 630	1 209 685 682	1 270 169 967
Total des charges	934 487 760	980 991 265	1 029 889 820	1 080 873 021	1 134 572 921
Intérêts					
Excédent Brut d'Exploitation	110 484 240	116 229 335	122 191 810	128 812 661	135 597 046
Amortissement	23 187 175	23 187 175	23 187 175	23 187 175	23 187 175
Résultat Brut d'Exploitation	87 297 065	93 042 160	99 004 635	105 625 486	112 409 871
IBS 19%	16 586 442	17 678 010	18 810 881	20 068 842	21 357 875
Résultat Net	93 897 798	98 551 325	103 380 929	108 743 819	114 239 171
Amortissement	23 187 175	23 187 175	23 187 175	23 187 175	23 187 175
CAF après financement	117 084 973	121 738 500	126 568 104	131 930 994	137 426 346

Source : Réalisé à partir des données de BADR

Tableau 34 : Calcul du plan de financement final en DA.

Désignation	2018	2019	2020	2021	2022
<u>Ressources Durables</u>					
CAF après financement	117 084 973	121 738 500	126 568 104	131 930 994	137 426 346
Apport personnel	147 323 000	-	-	-	-
Cession d'immobilisation					
Total RD	117 084 973	121 738 500	126 568 104	131 930 994	137 426 346
<u>Emplois Stables</u>					
Bâtiments	137 426 346	-	-	-	-
Machines et autres	52 140 000	-	-	-	-
ΔBFR	14 900 000	745 000	782 250	821 364	861 865
Loyers crédit-bail (leasing)	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Total ES	170 223 000	8 745 000	8 782 250	8 821 364	8 861 865
Cash-flows (RD- ES)	-53 138 027	112 993 500	117 785 854	123 109 630	128 564 481
Cash-flows cumulés	-53 138 027	59 855 472	177 641 327	300 750 956	429 315 437
Taux d'actualisation 8,75%	1	1	1	1	1
Cash-flows actualisés	-48 862 554	50 611 048	138 119 886	215 025 494	282 247 547

Source : Réalisé à partir des données de BADR.

Chapitre IV Étude et analyse d'un dossier d'investissement

L'étude de la rentabilité du projet d'investissement a dévoilé des résultats assez satisfaisants. Ces résultats en question attestent de la rentabilité et de la solvabilité du projet.

Ci-dessous, un récapitulatif de l'étude faite au sein de SGA, menée sur une entreprise industrielle :

- La VAN du projet est positive et représente un enrichissement de **381 940 KDA** ;
- Le taux de rentabilité interne confirme la solidité du projet. En effet, le TRI (**22,50%**) est largement supérieur au taux d'actualisation (**8,75%**) ;
- Le délai de récupération est de **3 ans et 3 mois**, ce qui est inférieur à la durée du leasing ;
- L'indice de profitabilité est encourageant, il prévoit un rendement des capitaux investis de 2,04DA.

Conclusion

L'étude présentée dans ce chapitre, est une synthèse de notre travail. Une analyse du dossier que nous avons traité lors de notre stage pratique en banque.

Après l'évaluation financière du projet d'investissement et après examen des différents éléments dégagés de l'étude, nous avons constaté que tous les critères d'évaluation sont avantageux pour le demandeur de crédit. Ce dernier est solvable et son projet est rentable.

Au terme de notre étude, nous avons abouti à une décision identique à celle de SGA, agence 501 quant à l'octroi du leasing d'une valeur de **40 000 KDA** qui concerne les équipements de production.

Le crédit d'investissement d'une durée de cinq (05) ans est donc à accorder. Néanmoins, notre étude ne porte nullement compte des aléas qui peuvent survenir durant la période sur laquelle porte l'étude. Une étude en avenir incertain est à suggérer vu la conjoncture économique actuelle.

Conclusion générale

Conclusion générale

Dans un environnement de plus en plus compétitif, l'entreprise s'efforce d'atteindre une meilleure rentabilité, une capacité de production supérieure et cherche absolument à conquérir le plus d'espace au niveau national et international.

A travers ce modeste travail nous avons essayé de montrer l'importance de la banque dans le financement et le développement de l'activité économique en effectuant des opérations de crédit d'investissement.

Le crédit bancaire constitue l'une des alternatives auxquelles ont recours les entreprises algériennes afin de financer leurs différents investissements, mais ce procédé nous l'avons constaté à travers notre sujet, ce dernier contient des risques qui peuvent ralentir et même conduire en faillite la banque.

C'est pour cela que toute demande de crédit devrait faire l'objet d'une analyse préalable et rigoureuse. Les données financières relatives à l'octroi du crédit bancaire correspondent à une étude sur le passé, le présent et le futur de l'entreprise. Cette démarche permettra au banquier de se faire une idée sur la solvabilité et la capacité de remboursement de l'emprunteur ainsi que sur la viabilité et la rentabilité de projets d'investissement envisagés.

En effet, nous avons essayé d'éclairer l'importance de la démarche suivie en matière d'étude et d'analyse des dossiers de crédit par les banques, qui ne doivent pas limiter leurs analyses à l'examen seul des documents comptables présentés par le client, mais d'essayer d'élargir et d'affiner leur étude à d'autres facteurs dont la « confiance », élément subjectif de l'étude, joue un rôle très important dans la prise de décision d'octroi ou de refus de crédit. Cependant, il est à noter que la confiance ne suffit pas, car la bonne foi de l'emprunteur à vouloir honorer ses engagements n'implique pas forcément sa solvabilité à échéance.

La finalité de chaque établissement financier est de dégager des gains à partir du crédit qu'il a octroyé, pour ce fait il doit bien gérer cette opération pour qu'elle soit rentable en menant une étude efficace prudente et préalable avant d'accorder le crédit à sa clientèle.

En vue de compléter notre sujet de recherche, nous avons étudié théoriquement les différents concepts qu'on a jugés essentiels pour notre thème, nous avons procédé à l'étude d'un cas pratique effectué au niveau de la BADR « 361 ». Dans le but de suivre de près le processus de financements d'un dossier de crédit d'investissement, nous avons constaté que la décision de financement de ce projet est tributaire de plusieurs critères à savoir ; la bonne

Conclusion générale

connaissance du financement, la documentation complète concernant l'objet du crédit, l'évaluation de la rentabilité et l'étude des risques.

Au terme de cette étude, il serait nécessaire de rappeler les principaux résultats auxquels nous sommes parvenus ainsi que les limites de cette étude. En fin, nous ouvrirons des perspectives de recherches.

Étant donné la diversité des résultats auxquels nous sommes parvenus, il serait nécessaire d'en rappeler l'essentiel.

Pour s'immuniser contre le risque du crédit, la théorie de la finance propose au banquier de faire une étude approfondie sur la solvabilité et la rentabilité de l'entreprise demandeuse du crédit, afin de savoir, si elle en mesure de faire face à ses échéances, ainsi d'exiger quelques garanties qui couvriront la banque en cas de risque.

L'évaluation de la rentabilité du projet met en lumière le banquier. Les résultats obtenus dans le présent mémoire montrent que la situation est favorable, d'où la valeur actuelle nette est largement positive donc le projet est rentable. L'indice de profitabilité quant à lui est supérieur à 1. Cela indique que la réalisation de l'investissement consiste à recevoir des gains pour chaque dinar décaissé. Dans ce cas, nous pourrions conclure que la banque peut financer ce projet. Car il générera une rentabilité. Par conséquent le banquier peut se prononcer favorablement pour l'octroi du crédit sollicité.

Les limites de cette étude sont de plusieurs ordres, Nous n'avons cependant pas pu réaliser notre ambition autant que nous le souhaitons : des contraintes matérielles importantes, insuffisance du système d'information au niveau de la banque, durée limitée de l'étude, le traitement et l'étude des dossiers se fait à la direction générale ce qui nous a empêché de toucher réellement au travail du banquier dans sa profondeur et sa globalité.

En matière de crédit, le travail du banquier ne se limite pas seulement à une simple analyse et étude des données chiffrées. La difficulté d'appréhender les risques qui accompagne toute opération de crédit fait que, même s'il existe certains procédés à suivre dans l'étude d'une demande de crédit, l'approche du travail mené par le banquier n'est pas une science exacte, mais dépend d'une maîtrise de l'art de la pratique bancaire.

Conclusion générale

Ce travail de recherche a été, entre autres, une expérience bénéfique dans le sens où il nous a permis d'enrichir nos connaissances par rapport au domaine spécifique de financement des projets.

Bibliographie

Ouvrage

1. BANCEL Franck, ALBEN Richard, « *les choix d'investissement* », Edition Economica, paris 1995.
2. BARNETO, Pascal, GREGORIO, Georges. « *Finance* ». Édition Dunod, Paris, 2007.
3. BELLALAH, M. « *Gestion financière* », 2ème édition económico, Paris, 2004.
4. Conso, p la gestion financière de l'entreprise, édition dunod, paris 1989.
5. DELAHAYE, Jacqueline, DELAHAYE Florence. « *Finance d'entreprise* », 2ème édition Dunod, Paris, 2009.
6. FAROUK BOUYAKOUB, « *entreprise et le financement bancaire* », QASBA EDITION.
7. HAMDY k, « *analyse des projets et de leur financement* », imprimerie ESSALEM, Alger 2000.
8. HOUDAYER, Robert. « *Projet d'investissement : Guide d'évaluation financière* ». Édition Economica, Paris, 2006.
9. HUBERT de LA BRUSLERIE, « *Analyse financière et risque de crédit* ». Édition DUNOD, Paris, 1999.
10. KHAROUBI, Cécile et THOMAS, Philippe. « *Analyse du risque de crédit, Banque & Marchés* ». Édition RB, 2013.
11. KOEHL, Jackie. « *Les choix d'investissement* ». Édition DUNOD, 2003.
12. TEULIE J, TOPSACALIAN P, « *Finance* ». 4ème édition Vuibert, Paris, 2005.

Ouvrages PDF

1. HUERTA DE SOTO, J. « *Monnaie, crédit bancaire et cycles économiques* ». Édition Le Harmattan, 2011.
2. K. CERRADA, Y. DE RONGÉ, M. DE WOLF, Michel GATZ. « *Comptabilité et analyse des états financiers* », de beock, Belgique,
3. THAUVRON, Arnaud. 2003. « *Les choix d'investissement* ». [En ligne], disponible sur : <https://bahmedeco.webs.com/documents/Le%20choix%20d'investissement.pdf>.

Mémoires et rapports de stage

1. AFELALAY, T et ALOUACHE, N. « Évaluation et choix d'un projet d'investissement étude de cas CO.G.B la belle, SPA ». Mémoire, université Abderrahmane Mira, Bejaïa, 2016.
2. KAROUS, O, KANDI, H. « L'octroi de crédit, risques et garanties « cas d'un crédit d'investissement BNA agence 587 » ». Mémoire, université Abderrahmane Mira, Bejaïa, 2016.
3. MALEK(N), « la décision d'investissement et son financement dans le secteur privé national : cas wilaya de Bejaia », magister, université Bejaia promotion 2003.
4. MEROUANI CH « évaluation et financement d'un projet d'investissement « cas de la BADR agence 357 »Mémoire, université Abderrahmane Mira, Bejaïa,2017
5. MEHELLEB, S, MEHELLEB, Y. « Les modalités d'accord de crédit d'investissement : cas pratique de la DRE de la BNA de Bejaïa ». Rapport de stage, université Abderrahmane Mira, Bejaïa, 2019

Sitographie

1. Cash-flow : définition, calcul et traduction [en ligne], [Consulté le 23/05/2020], disponible sur : <https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-comptable-et-fiscal/1198371-cash-flow-definition-calcul-et-synonymes/>.
2. Présentation de Société Générale Algérie [en ligne] site officiel de Société Générale Algérie, [consulté le 03/07/2020], disponible sur : <https://particuliers.societegenerale.dz/fr/nous-connaître/presentation-societe-generale-algerie/>
3. Larousse, dictionnaire de langue française [en ligne], disponible sur www.larousse.fr.

Articles et lois

1. Article 68, ordonnance 03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit. [En ligne], [Consulté le 20/06/2020] disponible sur : <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/algerie/Algerie-Ordonnance-2003-11-monnaie-credit.pdf>.
2. Nouveau système comptable et financier.

Encyclopédie

- Encarta BADR banque

Cours

1. AYAD, Naima. « *Politiques financières d'entreprise* », [notes fournies dans le cours], Université Abderrahmane Mira, Bejaïa, 2019.
2. AYAD, Naima. « *Finances d'entreprise et risques* », [notes fournies dans le cours], Université Abderrahmane Mira Bejaïa, 2020.
3. HADHBI, Faysal. « *Cours analyse financière* », [notes fournies dans le cours], Université Abderrahmane Mira, Bejaïa, 2019.

Annexes



ANNEXE N°1

**PIECES CONSTITUTIVES D'UN DOSSIER DE CREDIT :
CREDIT D'INVESTISSEMENT OU D'EXPLOITATION.**

A) DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES :

- Demande de crédit signée par une personne habilitée ;
- Copie dûment légalisée des statuts (pour les personnes morales) ;
- P.V délibération désignant et autorisant le gestionnaire à contracter des emprunts ;
- Copie dûment légalisée du registre de commerce ou toute autres documents justifiant l'autorisation d'exercice de l'activité projetée ou exercée (agrément, autorisation d'exploitations, carte fellah, carte d'artisan... etc) ;
- Copie dûment légalisée du BOAL (Bulletin Officiel des Annonces Légales) ;
- Copie dûment légalisée de l'acte de propriété, de concession ou de bail des locaux professionnels.

B) DOCUMENTS COMPTABLES ET FISCAUX :

- Bilan et T.C.R. des trois (03) derniers exercices ;
- Rapport du commissaire aux comptes pour les entreprises concernées ;
- Bilans et T.C.R. prévisionnels ;
- Plan de financement et/ou de trésorerie ;
- Situations fiscales et parafiscales récentes ou échéanciers éventuels.

C) DOCUMENTS ECONOMIQUES ET FINANCIERS :

- Étude technico-économique (en particulier pour les demandes d'investissement) ;
- Facture pro forma, devis, contrats des équipements à acquérir ;
- Plan des charges, carnet de commandes, contrats, conventions, ...etc.

D) DIVERS:

- Avantages obtenus : ANDI, concessions, avantages liés à l'exportation ;
- Tout document jugé utile par le client pour appuyer sa demande de financement ;
- Tout document nécessité par la mise en place des dispositifs spécifiques.



ANNEXE N °2

**BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
ACCUSE DE RECEPTION D'UN DOSSIER DE CREDIT**

....., le

Groupe Régional d'Exploitation de : Indice :

Agence Locale d'Exploitation de Indice :

 Reçu de : (1)

 Pour le compte de : (2)

 Nature du crédit sollicité Exploitation Investissement

Montant du crédit sollicité : DA.

Délai de réponse fixé pour le dossier :30 jours calendaires : dossiers relevant des pouvoirs Agences 35 jours calendaires : dossiers relevant des pouvoirs Régionaux 45 jours calendaires : dossiers relevant des pouvoirs Centraux

Cher client,

Le présent document vous permet de protester auprès de la Direction du Réseau d'Exploitation (DRE) en cas de non réception de la réponse de la Banque dans les délais fixés.

Coordonnées de la Direction :

Téléphone : 021- 98-92-04 Fax : 023-51-15-31

Il est précisé que les délais de réponse ne commencent à courir qu'à partir de la réception de l'intégralité des documents et informations réclamés (y compris les compléments).

L'accusé de réception ne vaut pas engagement, de quelque nature que ce soit, en matière d'octroi de crédit.

Banque de l'Agriculture et du Développement Rural

1. Indiquer l'identité ou la raison sociale du demandeur du crédit

2. Préciser l'identité de la société émettrice de la demande.

Document confidentiel. Reproduction non autorisée interdite



ANNEXE N° 3

BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

« LETTRE D'ACCEPTATION »

- Agence domiciliaire :
- Numéro du Compte client.....
- Numéro de dossier
- Nom ou Raison sociale de l'emprunteur :
- Adresse du siège social de l'emprunteur : à rajouter.....
- Activité.....

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande de financement, nous avons le plaisir de vous informer que notre Etablissement est disposé à vous octroyer le crédit suivant :

- Type de prêt :
- Montant :
- Taux :
- Date limite d'utilisation :
- Durée d'amortissement :
- Période de différé (éventuel) :

Cependant, nous attirons votre aimable attention, sur le fait que ce crédit ne pourra connaître un début d'utilisation, que lorsque les réserves bloquantes, citées ci-dessous, auront été levées :

-
-
-
-
-

Dans l'attente, de vous lire, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Document confidentiel. Reproduction non autorisée interdite

[Redacted signature area]



ANNEXE N°4

BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

« LETTRE DE REFUS »

- Agence domiciliaire :
- Numéro du Compte client.....
- Nom ou Raison sociale de l'emprunteur :
- Adresse du siège social de l'emprunteur : à rajouter.....
- Activité.....

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande de financement, nous avons le regret de vous informer que notre Etablissement n'a pas convenance à vous octroyer le crédit demandé pour les motifs ci-après :

-
-
-

Pour toute information complémentaire, nous vous prions de bien vouloir vous rapprocher de nos services.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Document confidentiel. Reproduction non autorisée interdite

[Redacted signature area]

1. Rappel des engagements en cours :

Autorisation d'engagement ⁽¹⁾ du :

Comité de crédit ⁽²⁾ :

Type de prêt ou de crédit	Montant (4)	Validité "5"	Date limite d'utilisation "6"	Durée d'amortissement "8"	Différé partiel "7"	Différé total "7"	Taux ou marge "7"	Taux commission d'engagement

(1) Reprendre la date du dernier ticket d'autorisation
(2) le comité de crédit ayant sanctionné le dossier

2. Garanties détenues et comptabilisées:

Nature	Valeur	Observations (*)

(*) Il y a lieu de préciser si la valeur de la garantie est évaluée sur la base d'une expertise réalisée par la banque

3. Situation financière du groupe d'appartenance

Désignation	Engagements BADR		Engagements Confrères (*)	Observations
	Engagements	Garanties		
Entreprise A				
Entreprise B				
Entreprise C				
Entreprise ...				
TOTAL GROUPE				

(*) A confirmer par la consultation de la centrale des risques et des impayés.

4. Structure de financement (*)

Désignation	Autofinancement	Concours bancaire	Observation
Rubrique 1			
Rubrique 2			
...			
TOTAL			

(*) Réserve aux crédits à moyen et long terme



ANNEXE N°6

PROCES VERBAL DU COMITE DE CREDIT
N° DU

COMITE : (1)

EMPRUNTEUR :

CODE ACTIVITÉ :

A.L.E.

- COTE DE RISQUE

- N° COMPTE

- POSITIONS DES COMPTES AU :

.....

.....

.....

- Groupe d'affaires :
Sté 1
Sté 2

AUTORISATION PRECEDENTE			ENCOURS DES CREDITS		AUTORISATION SOLLICITEE		
TYPE DE CREDIT	MONTANT	ECHEANCE	TYPE DE CREDIT	MONTANT	TYPE DE CREDIT	MONTANT	ECHEANCE
GARANTIES DETENUES EN PORTEFEUILLE				GARANTIES PROPOSEES :			
				GARANTIES EXIGES			

DECISION / AVIS DU COMITE DE CREDIT

Document confidentiel. Reproduction non autorisée Interdite



ANNEXE 01: BILANS PREVISIONNELS ACTIF

U: DA

Libellé	ANNEE N	ANNEE N+1	ANNEE N+2	ANNEE N+3	ANNEE N+4
ACTIFS NON COURANTS					
Ecart d'acquisition (ou goodwill)					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains	95.183,510	95.183,510	95.183,510	95.183,510	95.183,510
Bâtimens	92.140,000	92.140,000	92.140,000	92.140,000	92.140,000
Autres immobilisations corporelles	(-) 23.187,175	(-) 46.374,350	(-) 69.561,525	(-) 92.748,700	(-) 115.935,875
Amortissements					
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Autres participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courants					
Impôts différés actif					
TOTAL ACTIF NON COURANT...	164.136.335	140.949.160	117.761.985	94.574.810	71.387.635
ACTIF COURANT					
Stocks et encours	7.350,000	7.717,500	8.103,375	8.508,544	8.933,971
Créances et emplois assimilés					
Clients	14.300,000	15.015,000	15.765,750	16.554,038	17.381,174
Autres débiteurs					
Impôts et assimilés					
Autres créances et emploi assimilé					
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financiers courants					
Trésorerie	85.040,490	189.997,637	301.521,650	420.269,122	546.402,287
TOTAL ACTIF COURANT...	106.690.490	212.730.137	325.390.775	445.331.704	572.717.432
TOTAL GENERAL ACTIF...	270.826.825	353.679.297	433.152.760	539.906.514	644.105.067

ANNEXE 02: BILANS PREVISIONNELS PASSIF

U: DA

Libellé	ANNEE N	ANNEE N+1	ANNEE N+2	ANNEE N+3	ANNEE N+4
CAPITAUX PROPRES					
Capital émis	147.323.510	147.323.510	147.323.510	147.323.510	147.323.510
Capital non appelé	-	-	-	-	-
Primes et réserves/ (réserves consolidées (1))	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-
Ecart d'équivalence (1)	-	-	-	-	-
Résultat net / (Résultat net part du groupe (1))	84.097.065	90.482.160	97.084.635	104.345.486	111.769.871
Autres capitaux propres - report à nouveau	-	84.097.065	174.579.225	271.663.860	376.009.346
Part de la société consolidante (1)	-	-	-	-	-
Part des minoritaires (1)	-	-	-	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES I.....	231.420.575	321.902.735	418.987.370	523.332.856	635.102.727
PASSIFS NON-COURANTS					
Emprunts bancaires	-	-	-	-	-
Impôts (différés et provisionnés)	-	-	-	-	-
Autres dettes non courantes	32.000.000	24.000.000	16.000.000	8.000.000	-
Provisions et produits constatés d'avance	-	-	-	-	-
TOTAL PASSIF NON COURANTS II	32.000.000	24.000.000	16.000.000	8.000.000	-
PASSIFS COURANTS					
Fournisseurs et comptes rattachés	6.750.000	7.087.500	7.441.875	7.813.968	8.204.666
Impôts	-	689.062	723.515	759.690	797.674
Autres dettes	656.250	-	-	-	-
TOTAL PASSIF COURANTS III.....	7.406.250	7.776.562	8.165.390	8.573.658	9.002.340
TOTAL GENERAL PASSIF	270.826.825	353.679.297	443.152.760	539.906.414	644.105.067

ANNEXE 03: BILANS PREVISIONNELS COMPTES DE RESULTAT

U: DA

Libelle	ANNEE N	ANNEE N+1	ANNEE N+2	ANNEE N+3	ANNEE N+4
Ventes et produits annexés	1.044.972.000	1.097.220.600	1.152.081.630	1.209.685.682	1.270.169.967
Subventions d'exploitation	-	-	-	-	-
I. PRODUCTION DE L'EXERCICE	1.044.972.000	1.097.220.600	1.152.081.630	1.209.685.682	1.270.169.967
Achats consommés	884.568.600	928.797.030	975.236.882	1.023.998.726	1.075.198.662
Services extérieurs et autres consommations	8.544.160	8.800.485	9.064.500	9.336.435	9.803.256
II. CONSOMMATION DE L'EXERCICE	893.112.760	937.597.515	984.301.382	1.033.335.161	1.085.001.918
III. VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I- II)	151.859.240	159.623.085	167.780.248	176.350.521	185.168.049
Charges de personnel	30.375.000	31.893.750	33.488.438	35.162.860	36.921.003
Impôts, taxes et versements assimilés	11.000.000	11.500.000	12.100.000	12.375.000	12.650.000
IV. EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	110.484.240	116.229.335	122.191.810	128.812.661	135.597.046
Autres produits opérationnels	-	-	-	-	-
Autres charges opérationnelles	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	23.187.175	23.187.175	23.187.175	23.187.175	23.187.175
Reprise sur pertes de valeur et provisions	-	-	-	-	-
V. RESULTAT OPERATIONNEL	87.297.065	93.042.160	99.004.635	105.625.486	112.409.871
Produits financiers	-	-	-	-	-
Charges financières	3.200.000	2.560.000	1.920.000	1.280.000	640.000
VI. RESULTAT FINANCIER	3.200.000	2.560.000	1.920.000	1.280.000	640.000
VII. RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+ VI)	84.097.065	90.482.160	97.084.635	104.345.486	111.769.871
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-	-	-	-	-
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	1.044.972.000	1.097.220.600	1.152.081.630	1.209.685.682	1.270.169.967
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	960.874.935	1.006.738.440	1.054.996.995	1.105.340.196	1.158.400.096
VIII. RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	84.097.065	90.482.160	97.084.635	104.345.486	111.769.871
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)	-	-	-	-	-
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)	-	-	-	-	-
IX. RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-	-	-	-	-
X. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	84.097.065	90.482.160	97.084.635	104.345.486	111.769.871

Table des matières

Remerciements

Dédicace

Liste des abréviations

Listes des tableaux et figures

Sommaire

Introduction Générale ----- 1

Chapitre I : la banque, l'entreprise et l'investissement

Section 01 : La banque ----- 05

1. Définition de la banque ----- 05

1.1. Définitions économiques ----- 06

1.2. Définition juridique ----- 06

2. Les différents types de la banque ----- 07

2.1. Classification des banques par leurs types d'activité ----- 07

2.1.1. La banque centrale ----- 07

2.1.2. La Banque de dépôt ----- 07

2.1.3. La banque de détail ----- 07

2.1.4. La banque d'affaire ----- 07

2.1.5. La Banque d'investissement ----- 08

2.2. Classement des banques par leurs types d'actionariat ----- 08

2.2.1. La banque mutualise ----- 08

2.2.2. La Banque commerciale ----- 08

2.2.3. La banque de propriété de l'état ----- 09

3. Les activités des banques ----- 09

3.1. La collecte de ressources auprès de la clientèle ----- 09

3.2. L'octroi de crédit à la clientèle ----- 09

Table des matières

3.3. L'intermédiation bancaire -----	09
3.4. La création monétaire -----	10
4. Le rôle de la banque -----	10
Section 02 : L'entreprise -----	10
1. Définition : -----	11
2. Les facteurs composants de l'entreprise -----	11
2.1. Le facteur physique -----	11
2.2. Le facteur financier -----	11
2.3. Le facteur humain -----	12
3. Les types d'entreprise -----	12
3.1. La classification par taille -----	13
3.2. La classification juridique -----	13
Section 03 : L'investissement -----	15
1. Définition de l'investissement -----	15
1.1. Selon la conception comptable -----	16
1.2. Selon la conception économique -----	16
1.3. Selon la conception financière -----	16
1.4. Selon la conception stratégique -----	17
2. Les objectifs des investissements -----	17
3. Typologie des investissements -----	18
3.1. Typologie des investissements suivant leurs objectifs -----	18
3.2. Typologie des investissements suivant leur nature -----	18
3.3. Typologie des investissements suivant le besoin satisfait : -----	20
Chapitre II : Les crédits d'investissements	
Section 01 : Typologie de crédit d'investissement -----	22
1. Définitions d'un crédit bancaire -----	22
2. Typologie de crédits bancaires accordés aux entreprises -----	24

Table des matières

2.1. Les crédits classiques -----	24
2.2. Les crédits spéciaux -----	27
3. Amortissement d'un crédit bancaire -----	29
4. Processus d'octroi de crédit -----	29
4.1 Présentation de la demande de crédit -----	29
4.2 Étude de la demande de crédit -----	30
4.3 Décision -----	30
Section 02 : Risques liés aux crédits d'investissement-----	30
1. Définition du risque de crédit-----	30
2. Les formes du risque de crédit :-----	31
2.1. Le risque de contrepartie sur l'emprunteur -----	31
2.2. Le risque de contrepartie sur le prêteur -----	31
2.3. Le risque de contrepartie sur produits dérivés :-----	31
3. Typologie des risques des crédits : -----	31
3.1 Le risque de non remboursement -----	32
3.2 Le risque d'immobilisation -----	32
3.3 Le risque du taux de change -----	32
3.4 Le risque de taux -----	32
4. Les conséquences du risque de crédit sur l'activité bancaire-----	33
5. La gestion des risques-----	33
Section 03 : Les moyens préventifs du risque de crédit bancaire -----	35
1. Moyens de couvertures des risques de crédit -----	35
2. Les règles prudentielles-----	36
3. Les garanties -----	38
3.1 Garanties personnelles -----	38
3.2. Garanties réelles -----	39

Chapitre III : Critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

Section 01 : Étude de la faisabilité d'un projet d'investissement	42
1. Identification du projet	42
1.1 L'étude technique	43
1.2 L'étude économique	43
1.3 L'étude financière	44
1.3.1 L'équilibre financier	47
1.3.2 Le tableau de compte de résultat (TCR)	51
1.3.3 La capacité d'autofinancement (CAF)	52
1.3.4 Les ratios	52
Section 02 : Critères d'évaluation d'un projet d'investissement dans un avenir certain	55
1. Valeur actuelle nette (VAN)	55
2. Taux de rentabilité interne (TRI)	57
3. Délai de récupération de l'investissement (DR)	58
4. Indice de profitabilité (IP)	59
Section 3 : Critères d'évaluation d'un projet d'investissement dans un avenir incertain	60
1. Les méthodes basées sur la théorie des jeux	60
1.1 Critères extrêmes	61
1.2 Critères intermédiaires	61
2.1. Les méthodes basées sur la prise en compte des probabilités	62
Chapitre IV : Étude et analyse d'un dossier d'investissement au sein de BADR	
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil	65
1. L'évolution et historique de la BADR	65
2. Etapes d'évolution de la BADR	66
3. Le rôle et l'objectif de l'agence	68

Section 02 : Analyse financière du demandeur de crédit	69
1. Présentation de l'entreprise	70
2. Étude du dossier de crédit	71
2.1 L'étude technico-économique	71
2.2 L'étude financière	72
2.2.1 Étude des caractéristiques du projet	72
2.2.2 Analyse de l'équilibre financier	74
2.2.3 Analyse de l'activité de l'entreprise	79
2.2.4 Analyse des ratios	83
Section 03 : Évaluation de la rentabilité du projet d'investissement	87
1. Détermination du plan de financement initial	88
2. Détermination des critères de rentabilité	89
2.1 Détermination de la valeur actuelle nette	89
2.2 Détermination du taux de rentabilité interne	90
2.3 Détermination de délai de récupération	91
2.4 Détermination de l'indice de profitabilité	92
3. Détermination du plan de financement final	93
Conclusion générale	95

Bibliographie

Annexes

Table des matières

Résumé

Résumé

Le financement de l'entreprise est l'une des fonctions principales et fondamentales du système financier, tant pour l'entreprise à titre microéconomique que pour socio-économique à titre macroéconomique, la banque accompagne et soutient les entreprises dans leurs projets d'investissement et d'exploitation et par la suite cette dernière génère de la richesse et de l'emploi pour la nation

L'objectif de notre travail est de présenter le financement bancaire d'une entreprise cas d'investissement à partir du stage effectué au sein de la banque BADR, et faire un diagnostic sur le niveau de développement du système financier Algérien, tout en prenant en considération les spécificités économiques et le niveau de développement du système financier Algérien est ses composants.

Mots clés : investissement, exploitation, développement économique projet, croissance économique, système financier.

Abstract

The financing of the company is one of the main and fundamental functions of the financial system, both for the company on a microeconomic basis and for socio-economic on a macroeconomic basis, the bank accompanies and supports companies in their investment projects and exploitation and subsequently the latter generates wealth and employment for the nation

The objectives of our work are to present the bank financing of a business case of investment from the internship carried out within the BADR bank, and to make a diagnosis on the level of development of the Algerian financial system, while taking into account consideration of the economic specificities and the level of development of the Algerian financial system are its components.

Keywords: investment, operation, project economic development, economic growth, and financial system.

MENASRI DOUNIA & SLIMANI FERIEL